

ville de PÉRONNAS flash

www.peronnas.fr

 @PERONNAS

 @Peronnas01

 @peronnas

Bulletin municipal . n°164 Juin 2026



INAUGURATION DE LA PLACE CŒUR DE VILLE

Actualités - p 5



BUDGET MUNICIPAL

Vie Municipale - p 10 / 11



LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Vie à Péronnas - p 18 / 19

SOMMAIRE

- 4 AGENDA
- 5 ACTUALITÉS
- 6 ÉTAT CIVIL
- 6 CIMETIÈRE
- 7 VISAGES
- 8 INFOS MUNICIPALES
- 12 URBANISME
- 14 TRAVAUX
- 14 RÈGLES DE CIVISME
- 15 ENVIRONNEMENT
- 16 VIE À PÉRONNAS
- 21 MÉDIATHÈQUE
- 22 ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- 23 L'AGORA
- 24 CCAS / SOCIAL
- 24 SÉCURITÉ
- 20 JEUNESSE - SCOLAIRE
- 25 INFOS
- 27 COMMUNIQUÉS
- 28 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE PÉRONNAS

Place de la Mairie BP 20
01960 Péronnas
Tél 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48
info@peronnas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 17h sans interruption

LES ÉLUS À VOTRE DISPOSITION

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous,
un adjoint est à votre disposition au 06 80 53 07 98

NUMÉROS D'URGENCE

- 112 Numéro d'appel d'urgence européen
 - 15 Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU)
 - 17 Police Secours
 - 18 Sapeurs-pompiers
 - 114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
-
- 04 74 47 20 20 Commissariat de Bourg-en-Bresse
 - 09 72 67 50 01 Urgence électricité
 - 08 00 47 33 33 Urgence gaz
 - 04 72 11 69 11 Centre antipoison de Lyon
 - 06 82 80 26 19 Urgence assainissement / eau en soirée, week-end et jours fériés.
 - 04 74 24 49 49 Grand cycle de l'eau du lundi au vendredi 8h30 -12h et 13h30-17h

FLASH N° 164 - JUIN 2026

Place de la mairie - BP 20 - 01960 PÉRONNAS
info@peronnas.fr

Bulletin municipal trimestriel gratuit N°ISSN 1269-665X

DIRECTEUR DE PUBLICATION	Hélène CEDILEAU
RÉDACTION	Mairie et associations
CRÉDITS PHOTOS	Mairie - Associations
CONCEPTION GRAPHIQUE IMPRESSION	Service communication - Imprimerie Gonnet
DISTRIBUITION	Ville de Péronnas
Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC issu de forêt gérée durablement. Pour tout problème de distribution : appelez la Mairie au 04 74 32 31 50.	
TIRAGE	3 600 exemplaires



La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.



Ce document doit être recyclé



Chères Péronnassiennes, chers Péronnassiens,

Merci. Voici le tout premier mot que je voudrais vous adresser à travers ce nouveau bulletin municipal. Lors du scrutin de mars dernier, vous avez été 71,49 % des votants à faire le choix de notre équipe, de notre projet, pour poursuivre ensemble le développement de Péronnas. C'est avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance que je vous remercie. Ce choix, cette adhésion, nous honorent et nous obligent à la fois. La confiance que vous nous avez accordée nous engage, et c'est avec détermination et sens des responsabilités que nous abordons ce nouveau mandat.

Un mandat qui sera toujours guidé par nos valeurs : celles du travail, du respect, de l'équité, de la transparence.

• Le travail, car rien ne se construit sans un engagement quotidien. Le travail restera notre volonté, l'engagement notre méthode et l'intérêt général notre boussole.

- Le respect, parce qu'il est le socle du bien vivre ensemble. Le respect de chacun, l'écoute de tous.
- L'équité, parce que chaque décision doit être prise dans l'intérêt commun, sans laisser quiconque de côté.
- La transparence, car la commune se doit d'être gérée avec clarté et responsabilité.

À l'orée de ce nouveau mandat, il est aussi important pour moi de vous rappeler que nous sommes des élus de terrain, disponibles, proches de vous et à votre écoute car nous savons que l'échelon communal représente le socle de notre démocratie. Notre engagement pour notre commune réside aussi dans cette manière de travailler et nous continuerons à associer les habitants à la vie de Péronnas, car c'est ensemble que nous construirons les meilleures réponses.

Notre volonté est de construire une ville apaisée, où chacun puisse vivre, circuler et grandir en toute sécurité. Parce que le bien-être de tous passe aussi par le respect des règles communes. Nous poursuivrons nos actions pour prévenir les incivilités, renforcer la tranquillité publique et garantir un cadre de vie serein à l'ensemble des habitants. Nous veillerons aussi à ce que Péronnas reste une ville dynamique et attentive à toutes et tous : aux personnes les plus fragiles, aux associations, aux commerces de proximité, aux entreprises...

Forte de ses atouts et de l'engagement de tous, notre commune restera une ville où il fait bon vivre dans un cadre préservé. Les travaux engagés sur l'avenue de Lyon, qui transforment cet axe fondamental, se poursuivront. Notre ville continuera de rayonner, à travers la rénovation de la salle des fêtes, la création d'un espace de jeu pour les petits, d'un terrain multisports pour les jeunes...

Nous nous attacherons à développer les mobilités douces, la plantation de haies bocagères, la création d'un verger communal et la rénovation de bâtiments communaux afin de les rendre plus sobres. Tout sera étudié pour préserver l'avenir de notre cadre de vie. Dans un contexte économique qui appelle de notre part une attention toute particulière. Chaque euro investi le sera avec exigence et transparence.

L'attachement sincère que je porte à Péronnas guidera chacune de mes décisions et renforcera ma détermination à agir dans l'intérêt de tous les habitants. Ce que je vous promets aujourd'hui, je l'accomplirai demain avec le soutien effectif de toute mon équipe.

Votre confiance sera ma force, mon engagement sera ma priorité.

**Bien fidèlement,
Votre Maire, Hélène CÉDILEAU**

AGENDA



JUIN

■ 26 juin : **Vente à emporter** - AS Péronnas Tennis - Club House

JUILLET

■ 4 juillet : **Assemblée Générale ASP Basket** - Gymnase Coubertin

■ 4 juillet - 20h : **Gala École de Danse Municipale** - Salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 11 juillet : **La Guinguette** - Mairie et associations - parking salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 17 juillet : **Ciné plein air** - Mairie / l'AGORA / MJC Pop corn - place Simone Veil

AOÛT

■ 8 août : **Challenge Marvie** - pétanque club - Boulodrome

■ 20 août : **Journée détente** - FNACA - Espace Rencontre

■ 30 août : **Broc'à Livres** - Mairie / Médiathèque municipale - La Rotonde

Vous souhaitez vendre vos livres ? Inscription jusqu'au 15 juillet en ligne sur www.peronnas.fr ou en Mairie.

Places limitées.



SEPTEMBRE

■ 5 septembre : **Forum des associations** - Mairie - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 9 et 11 septembre : **Permanences pré-inscriptions** - Yoga de l'énergie - La Chenaie

■ 12 septembre : **Vente veau Marengo** - Classes 1 et 6 - Hall La Rotonde

■ 18 septembre : **Apéritif bar à vin** - Classes 3 et 8 - Espace Rencontre

■ 24 septembre : **Assemblée Générale** - Club des chiffres et des lettres - La Rotonde 75

■ 26-27 septembre : **Course cycliste "La Bisou"** - Péronnas Animation Culture - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

OCTOBRE

■ 3 octobre : **Belote choucroute** - Amicale des Donneurs de sang - La Rotonde 220

■ 3 octobre : **Bal country** - Blue Patt Country - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 5 octobre : **concours de coïnc** - Les Amis de la Rotonde - La Rotonde 220 et 75

■ 9 octobre : **Assemblée Générale** - ASP Tennis - La Rotonde 75

■ 10 octobre : **Soirée dansante** - Diam's Club - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 11 octobre : **Assemblée Générale** - Classes 0 et 5 - La Rotonde 75

■ 16 octobre : **Assemblée Générale** - Yoga de l'énergie - Espace Rencontre

■ 17 octobre : **Salon des artistes amateurs** - Mairie - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 17 octobre : **Assemblée Générale** - Pétanque Club - Boulodrome

■ 19 octobre : **Assemblée Générale** - Bressane Omnisport Senior - La Rotonde 220

■ 24 octobre : **Vente de saucissons briochés** - Classes 2 et 7 - Hall La Rotonde

NOVEMBRE

■ 1^{er} novembre : **Fermeture pêche** - Pêche et Loisirs - Étang de la Carronnière

■ 7 novembre : **Assemblée Générale** - Péronnas Rando - La Rotonde 220

■ 7 novembre : **Vente à emporter** - Classes 4 et 9 - La Rotonde 75

■ 8 novembre : **Vente de ravioles** - Nos enfants soleil - extérieur

■ 8 novembre : **Bourse aux jouets** - Amicale du Personnel Communal de Péronnas - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 11 novembre : **Cérémonie commémorative "14/18"** - FNACA / Mairie - Monument aux morts et La Rotonde 220

■ 11 novembre : **Mini tournoi** - Club des chiffres et des lettres - La Rotonde 75

■ 14 novembre : **Quine Loto** - ASP Basket - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 15 novembre : **Repas des seniors** - CCAS Mairie / Les Amis de la Rotonde - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 21 novembre : **Remise des prix fleurissement** - Mairie - Auditorium

■ 20 novembre : **Soirée culturelle** - spectacle de la Dieselle Compagnie - Mairie - Auditorium

■ 21 novembre : **Vente de paëlla** - Classes 0 et 5 - La Rotonde 75

■ 28 novembre : **Qualification série 5-6-7 Championnat de FCE** - Club de Scrabble - salle Les Carronnières

■ 29 novembre : **Marché de Noël** - Classes 2 et 7 - salles des fêtes Pierre CHAMBAUD

DÉCEMBRE

■ 4 décembre : **Téléthon** - Péronnas Animation Culture - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 12 décembre : **Distribution des colis des aînés** - CCAS Mairie / Les Amis de la Rotonde - La Rotonde 220

■ 13 décembre : **Gala de Noël** - Diam's Club - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 15 décembre : **Solinoël** - l'AGORA - Espace Rencontre

■ 18 décembre : **Présentation danse** - École de danse municipale - salle des fêtes Pierre CHAMBAUD

■ 20 décembre : **Spectacle** - Médiathèque municipale - Auditorium

Restez connectés sur les réseaux sociaux pour suivre toute l'actualité de votre ville.



Et téléchargez l'application City All.



CITY ALL



ACTUALITÉS

Une inauguration festive et en musique pour la place Cœur de Ville



Le vendredi 12 juin dernier, en la présence de Jean DEGUERRY, Président du Département, de Pierre LURIN, Conseiller départemental et Vice-président délégué aux finances, bâtiments et moyens généraux, de Jean-François DEBAT, Président de Grand Bourg Agglomération et de Hélène CÉDILEAU, Maire de Péronnas, Conseillère départementale et Vice-présidente déléguée aux ressources humaines et aux sports, ainsi que de nombreux habitants et commerçants se sont réunis avenue de Lyon à Péronnas pour célébrer l'inauguration de la nouvelle place Cœur de Ville. Ce nouvel espace de vie et de convivialité au centre de la commune.

À 17h, élus, partenaires, entreprises, commerçants et habitants ont découvert la nouvelle place, pensée comme un véritable espace de rencontre et d'animation pour les Péronnassiens. Cette inauguration a marqué une étape importante dans la dynamique de valorisation du centre-ville.

À 19h, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse avec la Fête de la Musique, qui a rassemblé un large public autour de plusieurs prestations musicales appréciées. La chorale "Petit Chœur de Péronnas", la chorale "Le Chant de BOS" de l'association Bressane Omnisports Seniors, Guit'AR MELBA ainsi que le duo MaiN7 ont rythmé cette soirée estivale avec talent et convivialité.

Les associations AGORA, Péronnas Animations Culture (PAC) et l'AS Péronnas Basket ont également contribué à la réussite de l'événement en assurant la buvette et la petite restauration sur place.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, bénévoles, associations et artistes mobilisés pour cette belle soirée de partage et de convivialité.



ÉTAT CIVIL

Les unions à Péronnas

PACS

- 5 mars 2026 : Shyrel LIM CHEONG et Pierrick MANISE
- 16 avril 2026 : Chloé JAMBON et Justin THEATE

MARIAGE

- 16 mai 2026 : RIGAUDIER Marielle et THELISSON Nicolas



Afin de respecter la vie privée de chacun et d'être en accord avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) seuls les événements pour lesquels la famille a donné son accord sont publiés.

CIMETIÈRE

Journées citoyennes au cimetière



Samedi 16 mai, des habitants bénévoles et des élus, accompagnés du jeune Louca, élu au Conseil Municipal Enfants, ont consacré un peu de leur temps au désherbage du cimetière de Péronnas. Un geste simple mais profondément humain, réalisé avec respect et solidarité afin de rendre ce lieu de recueillement plus agréable et accueillant pour les familles et les visiteurs.

Cette action illustre l'importance du vivre ensemble, de la transmission entre générations et de l'engagement citoyen au service de tous.

Un grand merci à chacun pour cette belle action empreinte de bienveillance et de respect.

Prochaine journée citoyenne
au cimetière !

Opération "cimetière propre"
le 10 octobre de 9h à 11h30.
On compte sur vous !



VISAGES

Hommage à Gérard THOUNY



Gérard THOUNY, décédé le **1^{er} février 2026**, a consacré beaucoup de son temps à la commune en s'engageant comme conseiller municipal, aux côtés de Pierre CHAMBAUD, en 1977, et a été réélu en 1983, 1989, 1995 sous les mandatures de Marc BERNARDIN et en 2001 avec Christian CHANEL. Il a beaucoup apporté au sein des commissions communales voirie et fleurissement et a fait profiter de ses connaissances. Il n'est notamment pas étranger à l'obtention d'une deuxième, puis d'une troisième fleur, qui récompense l'embellissement des villes et villages fleuris à Péronnas.

Hommage à Joseph CARACCI



Décédé le **17 mars 2026**, Joseph CARACCI était un homme profondément investi dans la vie associative. Il était également attaché à la vie publique. Il a également servi la commune de Péronnas en tant que membre du conseil municipal pendant 12 années et aussi en tant qu'adjoint. Son sens des responsabilités, son écoute et son attachement à l'intérêt général ont marqué celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

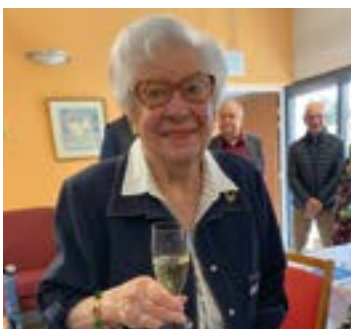
Joyeuse retraite à Aude JACQUET

Arrivée le **1^{er} septembre 2022** en qualité de Responsable paie, ressources humaines et carrières, nous remercions Aude JACQUET pour ses 3 années au service des agents de la commune et lui souhaitons une belle retraite !



Fabien ROUX, policier municipal part vers de nouveaux horizons

Arrivé le **4 septembre 2024** en tant que policier municipal de la commune, Fabien ROUX est parti pour relever un nouveau défi professionnel. Nous le remercions pour ses 2 années au service de la sécurité de la ville de Péronnas et lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau projet.



Célébration de notre centenaire à la Marpa "Les Charmilles" : Odette CHAVANEL

Le **3 mai dernier**, Odette CHAVANEL a fêté son 100^{ème} anniversaire à la Marpa "Les Charmilles". Sociable et appréciée de tous, elle entretient de solides amitiés et partage régulièrement des moments conviviaux avec ses proches. Passionnée de lecture et de Scrabble, elle participe encore aujourd'hui à plusieurs animations proposées aux Charmilles. Entourée de sa famille, de ses amis, des résidents, du personnel et des élus présents pour l'occasion, Odette CHAVANEL a fêté ce centenaire dans une ambiance chaleureuse et émouvante.

INFOS MUNICIPALES

Devoir de mémoire

19 mars 2026 : Cérémonie commémorative du "Cessez le feu en Algérie en 1962"



26 avril 2026 : Cérémonie de célébration de la mémoire des victimes de la déportation



8 mai 2026 : Journée Nationale de commémoration de la victoire de 1945



6 juin 2026 : Cérémonie commémorative des FUJ



Prochaines cérémonies commémoratives

• **11 novembre** : Cérémonie commémorative de la Victoire de la guerre 1914-1918



Prochain Conseil Municipal

Séance publique à 20h30 en salle du Conseil municipal en Mairie. Sous réserve de modifications.

• 29 juin

Conseils de quartiers : appel à candidature

Le Conseil de quartier est une instance consultative qui regroupe des habitants volontaires des différents quartiers de la commune.

La "charte du Conseil de quartier", votée en Conseil municipal, définit les règles de base de fonctionnement de ces assemblées. Le Conseil de quartier est animé par Christian VOUILIER, adjoint à la sécurité et à la solidarité. Les membres du Conseil se réunissent au rythme qui leur convient avec un minimum de trois fois par an. Ce Conseil est composé au maximum de 20 personnes qui sont dénommées les "référents de quartiers".

À ce jour, 14 personnes font partie de cette instance. Il est possible d'intégrer 6 nouveaux membres notamment pour représenter les quartiers Mermoz, Érables, grange Magnien, Vavres, Carronnières... pour lesquels nous manquons de représentants.

L'objectif, visé par la mise en place de ce Conseil, est d'améliorer la vie démocratique locale, par un contact direct et régulier entre les élus et la population, associant ainsi les Péronnassiens à l'action publique.

Au cours des réunions, sont présentés aux conseillers de quartier des projets municipaux importants pour la vie des Péronnassiens. Ils ont aussi la possibilité de questionner les

élus sur des sujets qui les interpellent et de faire des propositions qui vont dans le sens de l'amélioration de la vie des habitants.



Les enfants du CME poursuivent leur projet annuel 2025-2026

Après la visite de la Banque Alimentaire au mois de février, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont créé des affiches et effectué des pesées au restaurant scolaire afin de sensibiliser tous les élèves sur le gaspillage alimentaire.

Au mois d'avril, grâce à l'intervention d'une diététicienne, ils ont testé des recettes anti-gaspi récoltées auprès des familles.

Leur projet de l'année s'est concrétisé avec la création et la vente d'un livre de recettes anti-gaspi et une grande collecte de denrées alimentaires le **mardi 23 juin** de 16h à 18h devant l'école maternelle J. CHABIN.

Cette année encore, les élus du CME ont montré leurs valeurs et leur investissement tout au long de leur mandat.

Merci à eux !



INFOS MUNICIPALES

Budget 2026 : répartition des finances publiques de la Ville

Lors du Conseil municipal du 24 février dernier, les élus municipaux ont voté le budget de la commune.

LE BUDGET : COMMENT ÇA MARCHE ?

Les opérations budgétaires sont réparties en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement

Le fonctionnement regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services.

Les dépenses de fonctionnement sont :

- Les dépenses de personnel ;
- Les achats de fournitures et de services, les fluides (eau, électricité...);
- Les subventions versées aux associations et autres organismes ;
- Les frais financiers (intérêts de la dette).

Les recettes de fonctionnement sont :

- Les recettes fiscales ;
- Les dotations versées par l'État ;
- Les produits de l'exploitation du domaine.

L'investissement regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la Ville.

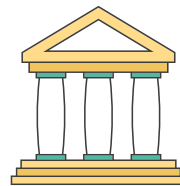
Les dépenses d'investissement sont :

- les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux...);
- les subventions d'équipements versées ;
- le remboursement en capital de la dette.

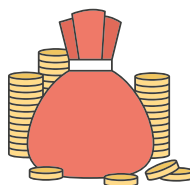
Les recettes d'investissement sont :

- L'épargne nette dégagée en fonctionnement ;
- Les subventions d'équipement reçues ;
- Le produit des emprunts ;
- Le fonds de compensation de la TVA les taxes locales d'urbanisme.

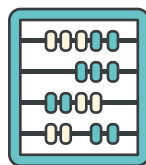
Dans le budget, les recettes de fonctionnement sont normalement supérieures aux dépenses de fonctionnement. La différence entre les deux constitue l'épargne nette. Cette dernière est ainsi dégagée pour financer les investissements.



Impôts et Taxes
68 % (4 387 698 €)



Produits exceptionnels
0,02 % (1 000 €)



Atténuation de charges
2 % (106 000 €)



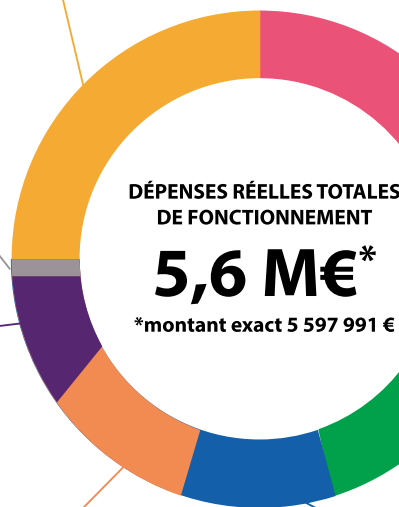
Prévention et Sécurité
1 % (53 953 €)



Santé et actions sociales
5 % (253 042 €)

- dont CCAS : 95 000 €
- dont subvention centre social AGORA : 109 500 €

Services généraux
35 % (1 954 305 €)



Charges financières
6 % (333 609 €)



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DE PÉRONNAS

Le budget investissement en quelques chiffres :

Dépenses d'investissement 6 493 K€

Remboursement de la dette 320 K€

Principaux projets d'investissement en 2026 :



Réserves foncières
Selon opportunités
218 450 €



COSEC
Réfection plateau sportif
50 000 €



Cadre de vie paysager
Arbres, mobiliers urbains, aménagements
43 000 €
Rue des Peupliers réfection voirie
150 000 €
Aménagement de la rue Pierre Carron
636 250 €



Achat matériels
67 380 €



Aménagement de l'avenue de Lyon
1^{ère} tranche travaux
1 000 000 €
2^{ème} tranche enfouissement des réseaux
177 000 €
Place Cœur de ville
882 000 €



Entretien des bâtiments
Travaux extérieurs et intérieurs
158 000 €
Rénovation globale et thermique salle des fêtes
1 000 000 €



Modernisation de l'éclairage public
70 000 €



City stade
Études
20 000 €



Cimetière
Réfection allées ancien cimetière
50 000 €
Acquisitions de cavurnes
7 800 €



Vidéosurveillance
10 000 €



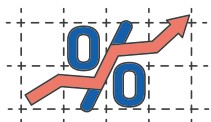
Installation d'une borne de recharge électrique
11 500 €



Dotations, subventions et participations
20 % (1 269 961 €)



Production services domaines et ventes directes
7 % (438 857 €)



Autres produits de gestion courante
4 % (256 000 €)



Enfance, Jeunesse, Éducation
32 % (1 795 646 €)



Cadre de vie, aménagement et entretien des bâtiments
17 % (972 966 €)

Sports, culture, loisirs et vie associative
5 % (234 469 €)

- dont subventions associations culturelles et sportives : 19 000 €
- Mise à disposition gratuite des équipements communaux et prise en charge des fluides (eau, électricité, chauffage)
- dont Médiathèque : 107 143 €
- dont École municipale de Danse : 31 049 €

En règle avec mes travaux : déclaration préalable

Agrandissement de votre maison, installation d'une clôture, ravalement de façade... Avant de vous lancer, une vérification s'impose.



Qu'est-ce qu'une déclaration préalable ?

La déclaration préalable est une procédure plus légère qu'une autorisation d'urbanisme, tout en permettant aux autorités administratives de vérifier que le projet de construction, travaux ou d'aménagement concerné respecte certaines règles en vigueur.

Il existe deux formulaires principaux selon votre situation :

• La déclaration préalable constructions et travaux (Cerfa n°16702*02) :

Elle permet de réaliser une construction nouvelle autre qu'une maison individuelle, d'effectuer des travaux sur une construction existante ou de demander son changement de destination.

• La déclaration préalable installations et aménagements (Cerfa n°16703*02) :

Celle-ci permet de réaliser un aménagement (lotissement, camping, aires de stationnement...), de diviser un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire hors secteurs protégés et sans création de voies et d'espaces communs.



Quels travaux sont concernés ?

La Déclaration Préalable est obligatoire pour les projets qui ne relèvent pas du permis de construire mais qui modifient l'aspect ou la surface de votre propriété :

- Travaux d'agrandissement : jusqu'à 40 m² (en zone U) et jusqu'à 20 m² (autres zones)
- Pergola
- Abri de jardin : si celui-ci fait entre 5 m² et 20 m²
- Travaux extérieurs sur construction existante : ravalement de façade, modification des menuiseries, toiture...
- Panneaux solaires
- Terrasse : si surélévation et/ou si close et couverte jusqu'à 40 m²
- Clôture et portail
- Piscine : de 10 m² jusqu'à 100 m²
- Changement de destination : n'entraînent ni modification de l'aspect extérieur, ni modification des structures porteuses.



Taxe d'aménagement

Certaines déclarations préalables peuvent donner lieu au paiement de la taxe d'aménagement, notamment lorsqu'elles entraînent la création de surface de plancher, d'emprise au sol ou la réalisation d'aménagements (piscine, stationnement...). Cette taxe est encadrée par les articles L.331-1 et suivants du Code de l'urbanisme et est calculée en fonction de la nature du projet, de sa surface et des taux fixés par les collectivités. Toutefois, tous les projets ne sont pas concernés et certaines exonérations peuvent s'appliquer.



Délai de recours des tiers

Une fois l'autorisation obtenue (ou en cas de non-opposition tacite), celle-ci doit être affichée sur le terrain de manière visible depuis la voie publique. Cet affichage fait courir un délai de recours des tiers de deux mois, durant lequel toute personne ayant intérêt à agir peut contester le projet. Il est donc recommandé d'attendre l'expiration de ce délai avant d'engager les travaux afin de sécuriser juridiquement votre projet.



Travaux sans autorisation : risques et sanctions

La réalisation de travaux sans autorisation constitue une infraction au droit de l'urbanisme.

Les sanctions peuvent être importantes : amende, obligation de mise en conformité, voire démolition de la construction. Des poursuites peuvent également être engagées plusieurs années après l'achèvement des travaux.

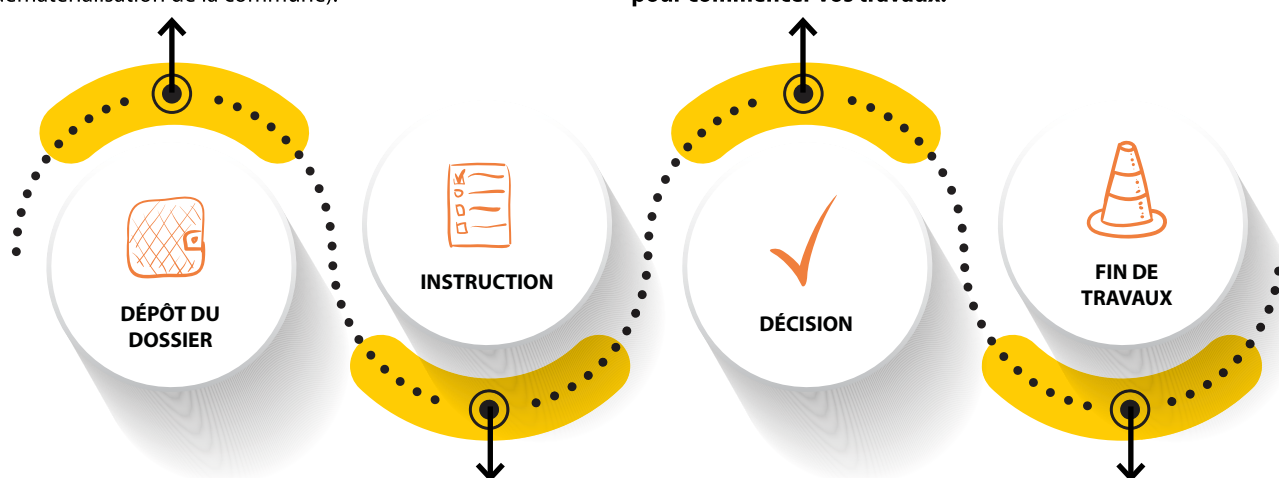


4 ÉTAPES POUR MES TRAVAUX

En mairie (format papier, généralement en 2 exemplaires)
ou en ligne (via le portail de dématérialisation de la commune).

Dès réception de l'accord (ou non-opposition tacite), **vous devez installer soit l'arrêté de non opposition, soit un panneau de travaux visible de la rue sur votre terrain.** Il doit rester en place pendant toute la durée du chantier.

Vous disposez d'un délai de 3 ans, renouvelable deux fois un an sur demande auprès de la mairie 2 mois avant la fin de validité de votre autorisation, pour commencer vos travaux.



Si dossier incomplet :

Le service instructeur a 1 mois pour réclamer les pièces manquantes. Le délai d'instruction ne reprend qu'une fois le dossier jugé complet par le service.

En cas de consultation auprès d'autres services (Architecte des Bâtiments de France...), le délai peut être rallongé.

Si au bout du délai réglementaire vous n'avez eu aucune nouvelle (demande de pièce ou arrêté accordant/refusant les travaux), votre demande est considérée comme autorisée tacitement.

Une fois vos travaux terminés, vous devez déposer la DACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) auprès de la mairie (dépôt papier ou dématérialisé).

Le contrôle : La mairie dispose alors d'un délai (3 à 5 mois) pour venir vérifier la conformité des travaux sur place si elle le juge nécessaire.



Une fois que vous avez reçu l'accord de la mairie, votre autorisation n'est pas encore définitive. Il est vivement conseillé de patienter avant de lancer votre chantier pour éviter tout risque financier. En effet, l'affichage de votre panneau sur le terrain déclenche un délai de deux mois durant lequel vos voisins peuvent légalement contester votre projet. Parallèlement, la Préfecture dispose de trois mois pour vérifier la validité de votre dossier et peut en demander l'annulation si elle constate une erreur. Si vous commencez à construire immédiatement et qu'un recours est accepté plus tard, vous pourriez être contraint de démolir vos ouvrages à vos frais. Attendre la fin de ces délais est donc la seule solution pour bâtir avec une sécurité juridique totale et l'assurance que votre projet ne sera plus remis en cause.

TRAVAUX

Rénovation de la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD



Comme annoncé lors de nos Flash précédents, la rénovation de la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD va débuter cette année.

Après une période d'analyse des différentes problématiques liées au vieillissement de ce bâtiment, nous avons créé un comité de réflexion constitué d'utilisateurs de la salle et des annexes afin d'étudier ce qui pouvait être amélioré en terme de fonctionnement. En effet, cette salle historiquement polyvalente accueillait des rencontres sportives. Comme ce n'est plus le cas, il est opportun de profiter des travaux pour rationaliser la circulation intérieure.

Le permis de construire a été déposé et la consultation des entreprises lancée le **1^{er} juin**. Le début des travaux est prévu fin septembre pour une durée d'un an.

Ils commenceront par la création d'un préau à l'arrière avec installation de panneaux solaires, puis la reprise du hall d'entrée avec la création d'un vestiaire.

Au printemps 2027, la rénovation de l'ensemble de la toiture, l'agrandissement du bar, le déplacement de la chaufferie, le remplacement de la centrale de traitement d'air et la modernisation de la cuisine seront au planning des travaux. L'isolation thermique par l'extérieur clôturera le chantier.

Le calendrier des travaux a été présenté à l'ensemble des associations afin qu'elles puissent programmer leurs manifestations en 2027.

RÈGLES DE CIVISME

Entretien des trottoirs devant les propriétés privées et taille des haies



Nos trottoirs sont des espaces partagés qui permettent à tous de circuler en sécurité. Il est donc important de veiller à ce qu'ils restent propres et dégagés. Voici quelques gestes simples :

- Entretien ce qui pousse le long des murs et des clôtures de la propriété ;
- Ramasser les tas de feuilles d'arbres ;
- Tailler les haies qui débordent sur les trottoirs.



Un riveain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 m de la route sans autorisation, s'expose à une amende de 1 500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Déjections canines : des canisacs à votre disposition



Le ramassage des déjections canines par les propriétaires d'animaux est obligatoire pour le respect des lieux collectifs (trottoirs, aires de jeux, espaces verts...). Nous vous rappelons que des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans la ville. Ce dispositif représente un coût annuel de 2 514 € pour la commune.



Sanction encourue en cas d'infraction : amende de 4^{ème} classe soit 135 €.

Attention au bruit !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies mécaniques) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.



Ils sont autorisés :

- La semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

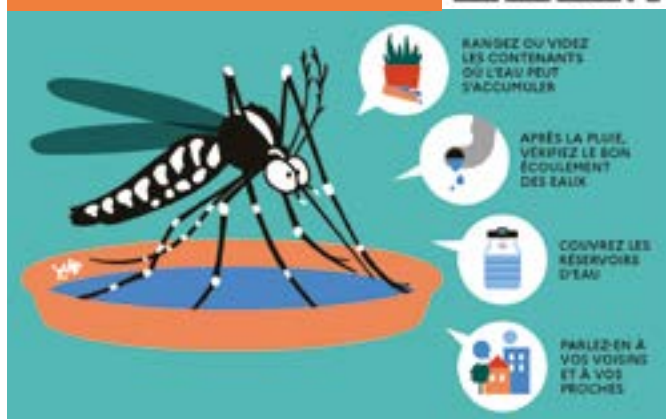
Comment agir contre le moustique tigre ?

La femelle pond ses œufs sur les parois asséchées de petits récipients susceptibles de se remplir d'eau suite à un arrosage ou à des précipitations (soucoupes, vases, gouttières, avaloirs, vieux pneus...). **Sans eau, il n'y a pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques ! Cette approche préventive agit directement à la source du problème et constitue aujourd'hui la stratégie la plus efficace à l'échelle des territoires.**

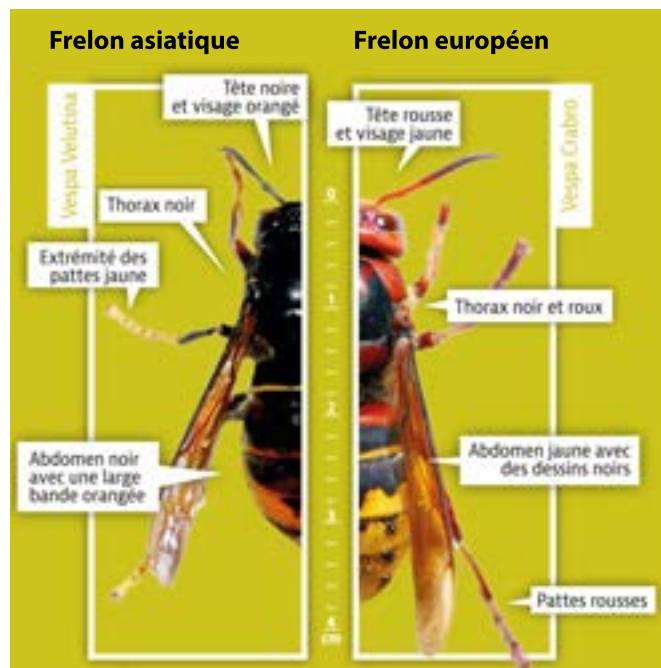
C'est à chacun d'agir ! Voici les bons gestes pour empêcher la prolifération du moustique tigre, ou pour éviter qu'il ne s'installe chez vous.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'évolue que dans un rayon de 150 mètres autour de lui. Si vous en avez chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin !



Frelons asiatiques : mieux les reconnaître



Véritable fléau pour les abeilles, la Ville de Péronnas a installé de nombreux pièges. **Si vous repérez un nid de frelons asiatiques près de chez vous : signalez-le dès maintenant via le formulaire en ligne sur www.frelonsasiatiques.fr.** Votre signalement permet d'agir rapidement et de limiter la propagation de cette espèce invasive dangereuse pour les abeilles et la biodiversité.

Flashez le QR Code pour télécharger la fiche technique de piégeage des frelons asiatiques.



Horaires de la déchèterie

• Du 1^{er} juillet au 31 août :

Du lundi au vendredi : 7h-14h / Samedi 7h-12h/14h-18h / Dimanche : 7h-12h.

• Du 1^{er} septembre au 30 juin :

Du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-18h30 / Dimanche : 8h-12h.

Accès libre pour les particuliers. Pour les professionnels, seuls les déchets de carton et polystyrène sont acceptés.



101 rue du Thioudet
ZAC de Monternoz
01960 PÉRONNAS

VIE À PÉRONNAS

Retour en images sur les événements du 1^{er} semestre 2026...

19 au 21 mars : Exposition éphémère "La Grande Lessive"



Les œuvres réalisées par les enfants et seniors de Péronnas ont coloré et égayé la ville du **19 au 21 mars** derniers lors de l'exposition "La Grande Lessive" sur le thème "Le Jeu du Je-Nous".

21 mars : Nettoyage de printemps



Le **21 mars**, les habitants se sont retrouvés pour le traditionnel "Nettoyage de printemps". L'occasion de réaliser ensemble une belle action citoyenne pour entretenir le cadre de vie de chacun.

7 mai : Troc du jardinier



Pour la 3^{ème} année consécutive, la commission embellissement a renouvelé son "Troc du jardinier" le **jeudi 7 mai**. L'occasion pour les amateurs de jardin et de belles fleurs d'échanger les plants, graines et astuces dans la bonne humeur et sous le soleil ! Diverses variétés de plantes ont été échangées : courgettes, tomates, plantes grasses, bananiers, lavandes, zinnias... Le troc s'est clôturé par un verre de l'amitié.

18 au 30 mai : Semaines de la parentalité "Pour nos mômes"



Du 18 au 30 mai, le Multi accueil "Le Logis des Marmousets", le Relais Petite Enfance (RPE) "Gribouille", le centre social l'AGORA, la Médiathèque municipale et l'école maternelle J. CHABIN de Péronnas se sont réunis pour proposer aux familles et acteurs de la petite enfance, 2 semaines d'animations gratuites. Cette action, reconduite pour la 4^{ème} année, accompagne, informe et crée du lien entre les parents et leurs enfants dans une ambiance conviviale et accessible. Cette année, une partie du programme était consacrée à la sensibilisation à l'usage des écrans chez les enfants.

5 au 8 juin : Péronnas en fête



La fête de Péronnas s'est déroulée avec succès durant quatre jours du **5 au 8 juin** dernier, proposant de nombreuses animations pour tous les âges : atelier de maquillage et défilé de vélos rigolos pour les enfants, course cycliste, concours de pétanque, feu d'artifice, exposition de modélisme ferroviaire, ateliers, démonstration canine et thé dansant. Tout au long du week-end, la vogue et ses manèges ont également animé le quartier de la salle des fêtes.

12 juin : Fête de la musique



Le 12 juin dernier, la nouvelle place Cœur de Ville de Péronnas a accueilli la Fête de la Musique dans une ambiance chaleureuse et festive. De nombreux habitants se sont retrouvés pour profiter d'une soirée conviviale rythmée par les prestations aux répertoires variés de la Chorale "Petit Chœur de Péronnas", de la chorale "Le Chant de BOS", du groupe "Guit'AR MELBA" et du duo "MaiN7". Une buvette et un espace de petite restauration étaient également proposés grâce à



l'implication des associations PAC, AS Basket Péronnas et l'AGORA, contribuant à la réussite de l'événement.

Comité de Fleurissement de l'Ain : résultat des prix



1^{ère} catégorie : Maisons fleuries

- Madame PERRIN Gisèle
- Madame MAYER Marcelle
- Madame VORLET Sylviane

2^{ème} catégorie : Maisons fleuries avec jardin paysager

- Monsieur BOIREAU Gilbert
- Monsieur LAURENT Régis
- Monsieur CHAMBERT PROTAT Eric
- Monsieur RENAUD GOUD Bernard
- Monsieur THION André

3^{ème} catégorie : Balcons

- Madame BARLAND Renée

4^{ème} catégorie : Hôtels restaurants et commerces

- Restaurant le K Emmanuel DE SOUSA

7^{ème} catégorie : Fermes

- Madame NIEL Mireille

Félicitations et merci à tous les participants !

VIE À PÉRONNAS

Découvrez votre programme estival...



GALA DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

L'École Municipale de Danse et l'association Passionnément Danses vous attendent nombreux pour leur spectacle de danse "Playlist" **le samedi 4 juillet à 20h à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD.**

- *Entrée libre - au chapeau*
- *Buvette et petite restauration sur place dès 19h*



LA GUINGUETTE

La guinguette revient cette année !

Rendez-vous le **samedi 11 juillet** pour danser sur le parquet spécialement installé pour l'occasion sur le **parking de la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD.** Animation musicale assurée par Cécile et Maurice LIÉBAUD.

- *Entrée libre*
- *Buvette et petite restauration sur place dès 18h30*
- *Annulée en cas de pluie*



CINÉ PLEIN AIR

À la tombée de la nuit, la municipalité vous propose une séance de cinéma en plein air le **vendredi 17 juillet, place Simone VEIL - devant le centre social.**

Cette année, c'est le film "En fanfare" qui sera diffusé !

- *Entrée libre*
- *Buvette et petite restauration sur place dès 20h30 par L'AGORA*
- *Annulé en cas de pluie*





LECTURES AUX JARDINS

Voler, être invisible, parler aux animaux, voyager dans le temps, avoir la force de porter un dinosaure... Et toi, quel est ton super pouvoir ?

Petits et grands héros se donnent tous rendez-vous au jardin des Ancolies. Profite avec eux des histoires proposées par Catherine et Laurie.

> **Les 9, 16, 23 et 30 juillet de 15h30 à 16h30**
au jardin des Ancolies - 131 rue Jean Monnet.

Un partenariat Médiathèque Municipale de Péronnas et EHPAD Les Ancolies.

- *Entrée libre et gratuite pour toute la famille.*
- *Un goûter partagé vous est proposé entre les lectures. Délices sucrés bienvenus, on s'occupe des boissons !*

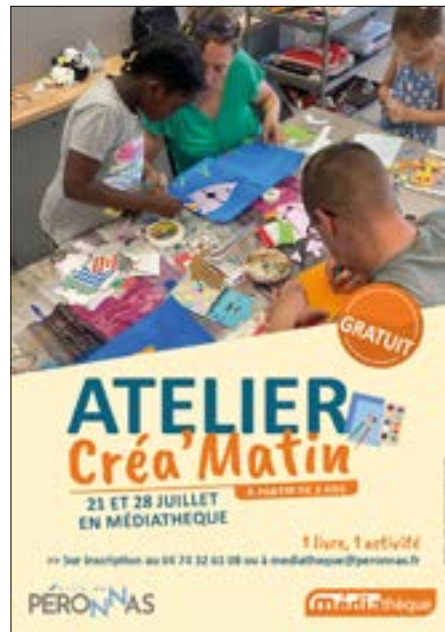


ATELIER CRÉA'MATIN

1 livre, 1 activité. Catherine et Laurie vous donnent rendez-vous pour des ateliers créatifs autour des livres.

> **Les 21 et 28 juillet de 10h à 11h30 en Médiathèque**

- *Gratuit*
- *Sur inscription au 04 74 32 61 08 ou à mediatheque@peronnas.fr*



BROC' À LIVRES

La brocante de livres d'occasion "Broc à Livres" vous attend pour sa 6^{ème} édition à la salle **La Rotonde 220 de 10h à 15h le dimanche 30 août.**

Au programme de cette journée, des livres d'occasion bien sûr mais pas que ! Des spectacles, des ateliers... animeront la brocante ! **Programme à découvrir prochainement sur www.peronnas.fr**

- *Entrée libre*
- *Buvette et petite restauration sur place*



FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce moment unique de rencontres est idéal pour découvrir toutes les associations de Péronnas. Associations sportives, culturelles, humanitaires et sociales... Venez échanger avec les bénévoles, tester des activités et pourquoi pas, vous aussi, vous engager dans la vie associative !

Rendez-vous le **samedi 5 septembre de 11h à 16h à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD.**

- *Entrée libre*
- *Buvette et petite restauration sur place*

JEUNESSE - SCOLAIRE

Vos démarches auprès du multi-accueil de Péronnas



À partir du **29 juin**, les démarches pour solliciter une place en crèche se simplifient.

Il vous suffit de vous rendre sur l'application "Mes Démarches" sur le site www.peronnas.fr et de compléter le formulaire en ligne dédié. Votre demande sera ensuite étudiée lors des commissions d'attribution des places. La prochaine commission se tiendra en octobre pour l'attribution des places du premier semestre 2027. Concernant les demandes d'accueil ponctuel, merci de vous rapprocher directement de la directrice du multi-accueil par mail à multiaccueil@peronnas.fr

Le multi-accueil "Le Logis des Marmousets" récompensé

Chaque année les enfants du multi-accueil "Le Logis des Marmousets" participent à la plantation de graines, l'arrosage et à la récolte du petit potager. Une action pédagogique et ludique permettant aux enfants de découvrir les légumes, de leur plantation à leur dégustation. Une initiative appréciée et récompensée par le comité du concours "Graines de l'Ain 2026".



Relais Petite Enfance "Gribouille"



Atelier Messy Play

Au RPE, 3 ateliers ont été proposés aux assistantes maternelles et leurs enfants accueillis, animés par Mélissa PIOUD-GUÉRY, psychomotricienne.

Le Messy Play, c'est l'exploration sensorielle et la découverte de différentes textures par le jeu. Stimuler les sens, développer la motricité et favoriser la découverte. Lors de ces séances, les enfants ont pu manipuler différentes matières et développer leur curiosité naturelle. Ces ateliers ont encouragé l'autonomie, la créativité et les échanges aussi bien entre enfants qu'entre professionnels présents. Deux ateliers parent/enfant ont été proposés également lors de la quinzaine de la parentalité "Pour nos mômes".

Carnaval à l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle J. CHABIN ont fêté le **3 avril**, le carnaval sur le thème "Les animaux". Les parents ont été conviés pour un défilé dans la cour de l'école puis les enfants ont partagé un goûter en extérieur.



Spectacle des élèves de l'école élémentaire

Le **3 avril** après-midi, les élèves de l'école élémentaire "Les Érables" ont concrétisé leur spectacle "Échappée belle : les mers et les océans" dans la cour de l'école. Devant leurs parents et professeurs, les élèves ont chanté et dansé. Bravo à tous pour ce spectacle !



Ateliers danse / expression corporelle

Sept ateliers de danse et expression corporelle ont été proposés au sein du Relais Petite Enfance "Gribouille", animés par Tiphaine SACRE, orthophoniste. Pensés comme des moments d'éveil et de découverte, ces ateliers ont permis aux enfants de bouger librement, d'explorer leur corps et de s'exprimer à travers les mouvements. Dans une ambiance bienveillante et sécurisante, chaque enfant a été encouragé à évoluer à son rythme, sans contrainte et développer ainsi sa motricité et sa spontanéité. Deux ateliers ont été proposés également lors de la quinzaine "Pour nos mômes".

"SOFA" : votre Médiathèque numérique gratuite !



Vidéos à la demande avec plus de 900 films, plusieurs millions de titres musicaux et 1 700 titres de presse en ligne...

La plateforme "SOFA", proposée par le Département de l'Ain, est accessible gratuitement 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour en profiter, faites une demande de création de compte sur www.peronnas.fr muni de votre carte lecteur ou directement à l'accueil de votre Médiathèque.



Détails de l'offre et inscription sur www.peronnas.fr

"Femmes Libres" : retour sur ce programme culturel dédié aux femmes

De belles rencontres, des moments forts et des échanges toujours conviviaux. La programmation culturelle "Femmes libres" proposée par la Médiathèque Municipale et l'AGORA, tout au long du mois de mars, a su toucher et surprendre son public. Expositions, projections, contes et ateliers étaient au programme. Merci aux artistes et partenaires pour la qualité des propositions.



+ d'infos

Pôle socioculturel
89 rue de la Poste
Tél. : 04 74 32 61 08
Mail : mediatheque@peronnas.fr
www.alivreouvert-peronnas.fr



ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Musique... Et que chacun se mette à danser !

La "Playlist" de l'EMD va résonner le **samedi 4 juillet** prochain dès 20h à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD.

On pourrait vous dire plein de choses, vous donner plein de détails pour vous expliquer ce qui sera présenté... On préfère laisser votre imagination œuvrer jusqu'à la résonance de la première note et vibrer jusqu'à la dernière !

Ce qui est certain, c'est que les 120 danseuses (et oui, 5 nouvelles élèves ont rejoint la troupe !) sont à pied d'œuvre pour vous offrir le meilleur et vous réserver quelques surprises... Car c'est là que réside la magie de ce gala annuel attendu par tous : il ne ressemble jamais aux précédents !

Parce que la danse est une mine d'or, Stéphanie les amène dans la bonne humeur et la bienveillance à développer de nouveaux styles, à raconter de nouvelles histoires, à exprimer les

plus profonds sentiments, à partager des moments uniques... Pour laisser une petite empreinte dans le cœur des spectateurs.

Oui l'École Municipale de Danse est une école de danse, mais elle est plus encore ! Car pour Stéphanie, Hélène CÉDILEAU et toute l'équipe municipale, les valeurs et le respect de tous sont aussi importants que les entrechats. À chaque saison, on se renouvelle, on se réinvente, on développe de nouvelles aptitudes, tout ceci dans de belles énergies humaines et positives.

Les complices de toujours, l'équipe de Passionnement Danses sont bien sûr aussi sur des charbons ardents pour préparer les costumes, l'accueil des spectateurs, la mise en place des pourtours de scène, l'encadrement...

Ce gala est pour tous un travail de titan, mais c'est toujours un vrai bon-

heur de se retrouver, parce que chacun trouve sa place.

Venez découvrir la nouvelle aventure chorégraphique de l'EMD le **samedi 4 juillet**.

Promis, nous prévoyons plus de places que l'an dernier car rajouter des chaises à la dernière minute, c'est un peu stressant pour tous.

Ouverture des portes à 19h – petite restauration et buvette sur place tenues par Passionnement Danses - entrée libre, participation au chapeau !

Et si les pieds vous démangent... vous savez où nous trouver !

On ne regardera pas votre niveau, ni votre âge, on vous ouvrira juste la porte du studio.



+ d'infos

ecole.danse@peronnas.fr

ou auprès de Stéphanie DUCLOS-DEVAUX au 06 85 83 20 11

L'agora accueille une nouvelle salariée



Kaha-Iti JOUETTE a rejoint l'équipe de l'AGORA au mois d'avril, en tant qu'assistante comptable. Originnaire de Tahiti et en Métropole depuis 2 ans, au-delà de ses compétences en comptabilité, elle a dans ses bagages tout

plein de belles choses à partager avec nos adhérents... On lui souhaite la bienvenue !

Projet des mamans

Un groupe de mamans se mobilise, en proposant plusieurs actions au centre social L'AGORA. En mars, brunch et vente de crêpes lors d'une après-midi jeux étaient proposés à tous les habitants ! Les bénéfices récoltés permettront aux familles de profiter le temps d'un weekend d'un moment en pleine nature, au camping avec leurs enfants et ainsi graver de beaux souvenirs. Pour partir, la cagnotte doit s'agrandir et les mamans comptent sur vous ! Plusieurs actions d'autofinancement seront proposées.



Défilé de créarobes

Créé en 2023, le groupe d'habitantes "Créa Robes" qui portait un projet collectif de confection de robes 100 % récup a profité de notre Assemblée Générale pour clore leur action en beauté ! Les 9 habitantes concernées ont défilé avec leurs 23 créations devant une assemblée médusée ! Au-delà de la créativité, c'est une véritable amitié qui s'est tissée autour de ce projet. Bravo Mesdames !



En route pour l'Albanie

Six jeunes du secteur jeunesse se sont lancés en octobre dernier dans la construction d'un projet de séjour à l'étranger "en Albanie". Sur place, ils vont rendre visite à une association, appelée AlloMik, pour qui ils ont réalisé une collecte de détergeants durant le mois de mars dernier afin de soutenir les enfants et les familles défavorisés d'un centre social et d'un centre de vacances. Ils vont aussi réaliser du woofing dans une ferme écologique, découvrir les traditions albanaises et profiter du pays.

Pour mener à bien ce projet, différentes actions d'autofinancement ont eu lieu : ventes de gâteaux et chocolats, tombola, création de vide poche, lavage auto. Le groupe va aussi participer à "projet jeunes de l'Ain", qui est un dispositif mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales afin d'encourager les jeunes à être acteurs de leur projet. La suite dans le prochain Flash !



L'été arrive !

L'équipe de l'AGORA vous a concocté un beau petit programme pour cet été ! Les places étant limitées, n'hésitez pas à venir découvrir le programme à l'accueil ou sur Internet et à vite vous inscrire !

• SORTIE AU PAL (Parc d'attraction et/ou Zoo)

Mardi 21 juillet, départ 8h

Inscription jusqu'au **6 juillet**.

• CENTRES SOCIAUX EN VADROUILLE

Tous les mercredis de juillet, allez à la rencontre des centres sociaux du territoire !

Sortie en famille, entre Bouvent, la Madeleine ou l'étang, découvrez le programme d'été. Gratuit !

+ d'infos



Pôle socioculturel - 89 rue de la Poste

Tél. : 04 74 25 39 92

contact@agora-peronnas.fr

www.agora-peronnas.fr



Pendant les fortes chaleurs estivales : protégez-vous !



Le CCAS tient un registre des personnes qui souhaitent être accompagnées durant ces périodes caniculaires (ce registre ne concerne ni les mineurs, ni les personnes vivant dans les établissements spécialisés). En se déclarant auprès du CCAS, elles bénéficieront d'un appel téléphonique régulier, elles pourront être visitées en cas de besoin et demander à être accompagnées dans leur quotidien, notamment pour aller faire leurs courses alimentaires ou aller à la pharmacie.

Comment s'inscrire ?

La demande est effectuée par la personne elle-même ou par un tiers (entourage ou service d'aide), en utilisant le formulaire d'inscription disponible en Mairie ou sur son site Internet : www.peronnas.fr

+ d'infos

Tél. : 04 74 32 31 51

Mail : social@peronnas.fr

www.peronnas.fr

SÉCURITÉ

Recrudescence des cambriolages soyez prudents !



La police municipale, la police nationale ainsi que la gendarmerie ont noté une hausse des cambriolages ces derniers mois, y compris lorsque les habitants sont présents chez eux. Soyez donc prudents et pensez à **fermer vos portes à clés même quand vous êtes chez vous !**

Opération tranquillité vacances

La police nationale et la police municipale assurent de jour comme de nuit des services de sécurité de proximité, dans le but de réduire au maximum les atteintes aux biens, cambriolages, dégradations, intrusions...



Pour ce faire, un rendez-vous avec la police municipale de Péronnas est indispensable.
Tél. : 04 74 32 15 63



Un nouveau médecin s'installe à Péronnas : une excellente nouvelle pour les habitants !



La commune de Péronnas est heureuse d'annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin au sein du pôle médical communal. Cette installation constitue une excellente nouvelle pour les Péronnassiens et témoigne une nouvelle fois de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire.

Dans un contexte national marqué par des difficultés croissantes d'accès aux soins et une tension importante sur la démographie médicale, accueillir un nouveau praticien représente un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants. Dans le département de l'Ain, la question de l'accès aux médecins généralistes est devenue une préoccupation essentielle pour de nombreuses familles.

Avec plus de 6 400 habitants, Péronnas poursuit son développement démographique tout en veillant à préserver des services de proximité indispensables au quotidien. L'arrivée d'un nouveau docteur vient ainsi renforcer l'offre médicale locale et contribue à garantir un accompagnement de qualité pour tous les habitants, des plus jeunes aux aînés. Le nouveau praticien, le Docteur COUTSIS, exerce au sein du pôle médical, aux côtés des professionnels de santé déjà présents sur la commune.

Médecin salarié du Département de l'Ain, il s'inscrit dans une démarche innovante visant à renforcer l'accès aux soins sur les territoires confrontés à la raréfaction de l'offre médicale. Cette implantation permettra de consolider le travail en réseau entre médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes et autres acteurs de santé du territoire.

L'arrivée du Docteur COUTSIS illustre également l'engagement conjoint du Département de l'Ain et de la commune de Péronnas pour répondre aux enjeux d'accès aux soins. Ce partenariat témoigne de la volonté des collectivités de développer des solutions concrètes et innovantes afin de garantir à chacun un accès à une médecine de proximité.

En effet, depuis plusieurs années, la municipalité de Péronnas s'engage activement pour maintenir et développer une offre médicale de proximité. Le regroupement progressif des professionnels de santé au sein du centre municipal et les aménagements réalisés autour du pôle médical traduisent cette volonté forte de favoriser l'accueil de nouveaux praticiens et d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé.

Cette nouvelle installation illustre également les nombreux atouts de notre commune : un cadre de vie agréable, une situation privilégiée aux portes de Bourg-en-Bresse, des équipements de qualité, une vie associative dynamique et des services publics de proximité appréciés des habitants comme des nouveaux arrivants.

La municipalité tient à souhaiter la bienvenue au Docteur COUTSIS et lui adresse tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle étape professionnelle. Nous sommes convaincus que son arrivée contribuera au bien-être des habitants et au renforcement du parcours de soins sur notre territoire.

Péronnas poursuit ainsi son engagement en faveur d'une commune dynamique, solidaire et attentive aux besoins essentiels de ses habitants.



**66, allée de la Grange Magnien,
01960 Péronnas**

**Pour prendre rendez-vous sur
Doctolib :**

www.doctolib.fr/medecin-generaliste/peronnas/arthur-coutsis

INFOS

Fabienne PEREIRA DAS NEVES, consultante en bilan de compétences



Fabienne PEREIRA DAS NEVES, consultante en bilan de compétences met à profit ses 30 années d'expérience dans l'industrie, à des postes de management de la chaîne logistique, pour accompagner ses clients avec bienveillance et expertise. Diplômée d'un

Master en management industriel et logistique, elle s'est tournée vers l'accompagnement professionnel après un riche parcours au sein de PME et de grands groupes. Également enseignante en management à l'IUT, elle a rejoint ORIENTATION pour donner du sens à son engagement auprès des personnes en transition professionnelle.

Partenaire d'ORIENTATION, Fabienne reçoit ses clients sur rendez-vous au 580 rue Lavoisier à PERONNAS.



Que ce soit pour un projet de reconversion, d'évolution professionnelle ou tout simplement pour faire un point sur vos compétences et vos aspirations, n'hésitez pas à la contacter au 06 44 27 29 76 pour un entretien gratuit et sans engagement afin d'échanger sur votre projet et la présentation de la méthode.

Une nouvelle agence automobile s'installe à Péronnas



La commune de Péronnas accueille Twiice Auto : une agence spécialisée dans l'accompagnement à la vente et à l'achat de véhicules d'occasion. Au service des

particuliers, Twiice Auto propose une solution complète pour faciliter les démarches des vendeurs comme des acheteurs, avec un accompagnement personnalisé et professionnel à chaque étape.

Parmi les services proposés : estimation honnête et personnalisée du véhicule, diffusion de l'annonce sur plusieurs plateformes spécialisées, réalisation de photos et vidéos professionnelles, gestion des appels, des visites et des négociations, paiement sécurisé, aucun frais si la vente ne se réalise pas. Avec cette nouvelle implantation, Twiice Auto souhaite offrir aux Péronnassiens et Péronnassiennes un service de proximité, transparent et efficace, afin de simplifier les transactions automobiles en toute sérénité. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle entreprise dans notre commune et beaucoup de réussite dans son développement.



Twiice auto - Stéphane RECOUDES
Tél. : 07 63 71 30 62
mail: stephane.recoudes@twiice.fr
451 allée du Thioudet - 01960 Péronnas

Un nouveau salon de coiffure ouvre ses portes place Cœur de Ville



Depuis **le 4 mai 2026**, un nouveau salon de coiffure homme, femme et enfant accueille sa clientèle avenue de Lyon, au cœur de ville de Péronnas.

À la tête de cette nouvelle enseigne, Manon et Ludivine, deux amies passionnées de coiffure ont choisi de concrétiser ensemble leur projet entrepreneurial. Manon exerce ce métier depuis 2009,

après l'obtention de son CAP puis de son BP Coiffure. Ludivine a, quant à elle, débuté sa carrière en 2016, également titulaire d'un CAP et d'un BP Coiffure. Après plusieurs années d'expérience dans différents salons de Bourg-en-Bresse où elles ont parfois travaillé ensemble, elles ont décidé d'ouvrir leur propre établissement.

Les deux professionnelles ont imaginé un salon chaleureux, cocooning et propice à la détente, où chaque client bénéficie d'un accompagnement personnalisé. Elles proposent notamment des techniques de mèches très fines pour un rendu naturel et lumineux, ainsi qu'un rituel dédié à la clientèle masculine intégrant un moment de massage pour une expérience de bien-être complète.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure au service des habitants de Péronnas.

LM COIFFURE

Tél. : 04 74 47 40 35

1470 avenue de Lyon (derrière le Tabac) - Cœur de ville - 01960 Péronnas



**Entreprises, commerçants,
professionnels de santé
nouvellement installés
à Péronnas ?
Faîtes-vous connaître !**

ville de
PÉRONNAS

Auprès de la Mairie - service communication
communication@peronnas.fr



Auprès de Porte Sud (Association des forces économiques de Péronnas) - contact@portesud.org

COMMUNIQUÉS

Parole à la majorité

Merci pour votre confiance !

Le résultat des élections municipales est sans appel : vous nous avez renouvelé votre confiance en nous accordant une nette majorité avec 71,49 % des voix.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour votre soutien. Ce résultat nous permet de disposer d'une large majorité avec 25 élus sur les 29 sièges qui composent le conseil municipal.

Nous remercions également Pascal Fayard et son équipe pour leur engagement tout au long de la campagne. La confrontation des idées est essentielle à la vie démocratique et mérite respect et considération.

Nous pensons fortement que le résultat de ces élections est la résultante du travail accompli au cours du mandat précédent. Durant ces 6 dernières années, nous avons respecté nos engagements. Nous avons travaillé dans un esprit de responsabilité et de dialogue portés par des valeurs essentielles : la transparence dans l'action, la sincérité dans les échanges et la probité dans les décisions. Tout au long du mandat nous avons été des élus de terrain, présents et à l'écoute, au contact des habitants, des associations et des acteurs locaux, participant activement aux événements qui font vivre et rayonner notre commune.

Mais cette victoire est aussi celle d'une nouvelle équipe, unie, compétente et profondément attachée à Péronnas. Elle traduit votre adhésion à notre projet qui se veut être clair, ambitieux mais réaliste.

Ce résultat nous honore, mais il nous oblige. Une victoire électorale est une satisfaction mais elle n'est jamais un aboutissement. Elle constitue surtout une responsabilité au service de tous les habitants.

Nous nous engageons à travailler avec la même exigence, la même écoute et le même sens de l'intérêt général. Nous poursuivrons les actions engagées tout en restant attentifs aux défis de demain.

Notre cap est clair : faire de Péronnas une ville toujours plus attractive, dynamique, solidaire et durable.

"La confiance des électeurs est un honneur, la servir est une responsabilité "

**Le groupe majoritaire
"Péronnas avec vous"**

Parole à la minorité

Remerciements

Quelle légitimité démocratique ?

Le 15 mars 2026 se sont déroulées les élections municipales. Nous tenons à remercier chaleureusement les quelque 700 personnes qui ont soutenu notre projet, animé par la volonté de faire vivre une autre forme de démocratie dans notre commune.

Le résultat est désormais connu, mais il nous laisse perplexes. Une légitimité sous tension. Avec seulement deux listes en présence, nous avons fait le choix de participer à cette élection afin de préserver l'expression démocratique. La liste majoritaire va gouverner avec un mandat dont la base électorale réelle apparaît très étroite, dans un contexte de faible mobilisation qui ne traduit pas une adhésion massive de la population.

À l'échelle du département, sur les 391 communes de l'Ain, 278 ne comptaient qu'une seule liste. Pourtant, nombre d'entre elles ont enregistré un taux de participation bien supérieur à celui de Péronnas, qui s'établit à 50 %.

Cette situation met également en lumière une difficulté croissante à mobiliser des citoyens capables et désireux de s'engager dans la vie publique locale. L'absence d'une troisième liste dans une commune de l'importance de Péronnas en est un révélateur préoccupant. Ce désengagement conforte toutefois la pertinence de notre projet, fondé sur davantage de consultation, de concertation et d'implication citoyenne dans les décisions qui concernent notre commune. Malheureusement, ces enjeux n'ont pas été suffisamment approfondis par un grand nombre de nos concitoyens. Comme lors de campagnes précédentes, nous avons entendu des déclarations de "promesses tenues" qui, dans les faits, ne correspondent pas toujours à la réalité.

C'est pourquoi nous serons particulièrement vigilants durant ce mandat quant à la mise en œuvre des propositions que nous avons portées et qui ont, pour certaines, été reprises par la majorité actuelle :

- La création d'une brigade de proximité (promesse non tenue depuis 2014), rendue aujourd'hui indispensable au regard des récents faits d'incivilité.
- Les rénovations énergétiques (promesse non tenue depuis 2020).
- L'allocation d'un budget spécifique aux conseils de quartier (proposition de notre programme 2020).
- Le développement des équipements sportifs, attendu par de nombreuses associations (notre programme 2026).
- L'aménagement des chemins du Stade et de la Grange Magnien (promesses non tenues depuis 2014).
- Le soutien à l'ouverture de nouveaux commerces (notre programme 2026).
- L'organisation de balades urbaines et de rencontres citoyennes (notre programme 2026).
- La facilitation de l'accès à la culture, en accompagnant les initiatives plutôt qu'en les imposant.
- La promotion des circuits courts (promesse non tenue depuis 2020).

Ces exemples ne sont pas exhaustifs. Nous nous réjouissons sincèrement de voir ces actions se concrétiser : il est désormais essentiel de joindre les actes aux paroles.

Comme nous l'avons toujours fait, nous resterons à votre écoute tout au long des sept années à venir.

Vos Élus à votre écoute, n'hésitez pas à donner votre avis et vos suggestions : Pascale Peyrot – Carole Laurent - Franck Burlet - Pascal Fayard – 4elusperonnas@gmail.com

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

DouceSœurs : nouvelle association à Péronnas

DouceSœurs est née de la volonté conjointe de Laëtitia Besson, Psychanalyste et spécialiste des psychotraumatismes liés aux violences intrafamiliales, et du Docteur Maxence Besson, ancien référent médical du Réseau Violences IntraFamiliales (V.I.F.) de Mâcon, de proposer aux victimes un lieu de reconstruction possible, qui soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers, et sans que le nombre de séances de suivi ne soit limité, pour répondre ainsi aux singularités de chacune,

L'association DouceSœurs accueille les victimes n'étant plus dans "l'air" des violences intrafamiliales. Notre objectif est d'intervenir lorsque la personne est sortie de l'urgence, moins angoissée par l'incertitude de la situation et pouvant se laisser aller à l'expression de ses ressentis pour permettre une verbalisation des vécus traumatiques.

L'accompagnement psychologique au sein de DouceSœurs est assuré par Laëtitia BESSON. La spécificité des conflits intrafamiliaux, leurs étologies et leurs conséquences, a guidé tous mes choix professionnels. J'ai ainsi travaillé 13 ans dans un E.I.C.M.F auprès d'un public d'adolescent.e.s, de couples, et de personnes seules pour des suivis individuels. Dans ce

même temps, j'ai eu la responsabilité pendant 10 ans d'un service d'Orthogénie (IVG) et d'un C.P.E.F. dans un Centre Hospitalier, années au cours desquelles j'ai pu développer mes compétences auprès des femmes et des victimes de violences intrafamiliales tant dans la sensibilisation du public que dans l'accompagnement psychologique des patient.e.s. Par la suite, le choix de rejoindre un réseau V.I.F., pour proposer bénévolement mes compétences, a été important afin de continuer de soutenir la lutte contre les violences intrafamiliales mais aussi plus particulièrement pour proposer un accompagnement aux victimes de violences sexuelles et d'incestes, car c'est devenu là ma spécialité. L'association DouceSœurs est l'aboutissement d'un cheminement professionnel et personnel structuré qui m'a permis d'acquérir et de développer des compétences et des connaissances spécifiques sur les traumatismes que laisse un vécu



de violence intrafamiliale, afin de proposer aux victimes un espace de parole, libre et sans jugements pour se reconstruire.

DouceSœurs est une association solidaire, les tarifs de consultation ont été pensés pour que chacun.e puisse bénéficier d'un accompagnement quelles que soient ses ressources financières. La participation par séance est calculée en fonction des revenus nets mensuels, le tarif minimal est fixé à 1€ pour une personne ayant des ressources inférieures au RSA. Une séance ou un accompagnement psychologique ne seront jamais refusés par manque de moyen financier.

Barème de tarifs par séance :

Base de revenus nets mensuels en €	Coût / Séance	Base de revenus nets mensuels en €	Coût / Séance
Revenus mensuels nets < RSA	1 €	2501 < Revenus mensuels nets < 3000	10 €
Revenus mensuels nets < ou = smic	2 €	3001 < Revenus mensuels nets < 3500	15 €
SMIC < Revenus mensuels nets < 1500	5 €	3501 < Revenus mensuels nets < 4000	20 €
1501 < Revenus mensuels nets < 1700	6 €	4001 < Revenus mensuels nets < 4500	25 €
1701 < Revenus mensuels nets < 1900	7 €	4501 < Revenus mensuels nets < 5000	30 €
1901 < Revenus mensuels nets < 2100	8 €	5001 < Revenus mensuels nets	35 €
2101 < Revenus mensuels nets < 2500	9 €		



Contact :

Association DouceSœurs

Pôle Santé Museum - Place de la Mairie - 01960 Péronnas

Tél. : 06.22.59.40.96

Mail : associationdoucesoeurs@gmail.com

Site Internet : www.associationdoucesoeurs.fr

Instagram : [@association_doucesoeurs](https://www.instagram.com/association_doucesoeurs)

Ain Profession Sport et Culture se met au service des associations et de l'emploi avec la mise à disposition de personnels qualifiés



Angélique Janin
Service MAD

Béatrice Besset
Service MAD

Le bénévolat et l'engagement dans la vie associative demandent du temps, et il est parfois nécessaire d'être conseillé pour avancer à moyen et long terme. C'est sur rendez-vous, à l'arrière de l'Auditorium, que nous vous attendons pour vous accompagner, vous soutenir et répondre à vos interrogations sur l'emploi, et les solutions à la carte. En effet, pour alléger et développer vos activités et vous décharger de votre fonction employeur, nous salarions des intervenants dans le sport et l'animation, des apprentis, des jeunes en service civique, mis à disposition dans les clubs et associations, pour répondre à vos besoins.

Vous êtes intervenants qualifiés dans le sport et dans l'animation ? Rejoignez notre équipe salariée, et bénéficiez des garanties et d'un emploi du temps mutualisé auprès de plusieurs structures.



Service de mise à disposition de personnels qualifiés

Angélique JANIN : a.janin@ain-profession-sport.fr

Béatrice BESSET : rhmad@ain-profession-sport.fr

Ain Profession Sport et Culture - 165 chemin du stade 01960 Péronnas



Karaté Club

Dimanche 22 mars, au Gymnase Pierre de COURBERTIN, se tenait la Coupe des Tigres. Compétition technique qui regroupe tous les clubs affiliés de la région. Plus de 120 participants se sont retrouvés devant les juges pour présenter leurs Kata, les parents venus nombreux ont rempli les gradins du gymnase ! Le club de Péronnas s'est distingué comme d'habitude dans de nombreuses catégories



À partir de septembre, le karaté club de Péronnas (KCP) ouvrira un cours de Baby Karaté destiné aux enfants à partir de 4 ans. Animés par Bertrand LARDELLIER, 2^{ème} dan FEKAMT et éducateur, ils permettront aux enfants de développer des compétences physiques, techniques et mentales. Souplesse, endurance, agilité, équilibre, confiance et estime de soi, discipline et respect... Autant de valeurs propres à cet art martial japonais. Un essai gratuit sera possible en septembre. **Ensuite, le groupe sera constitué d'un maximum de 12 enfants.** Alors n'hésitez pas à venir découvrir le karaté !

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Cyclo sportive La Bisou : un rendez-vous sportif incontournable le 27 septembre à Péronnas



Le 27 septembre prochain, la commune de Péronnas accueillera le départ de la 24^{ème} édition de la Cyclo sportive La Bisou, un événement qui rassemble chaque année de nombreux passionnés de cyclisme venus de toute la France. Avec une fréquentation en progression et un objectif de dépasser les 1 150 participants de l'an dernier, cette édition s'annonce particulièrement dynamique et confirme l'importance de cette manifestation, tant pour les coureurs que pour les bénévoles et le public.

Trois parcours à travers le Revermont

Cette nouvelle édition propose désormais trois parcours, afin d'offrir à chacun la possibilité de participer quel que soit son niveau :

- Un parcours de 53 km, accessible aux débutants et aux cyclistes souhaitant découvrir l'événement ;
- Un parcours de 94 km, intermédiaire, pour les amateurs souhaitant se challenger ;
- Un parcours de 148 km, destiné aux cyclistes les plus expérimentés et aguerris.

Ces itinéraires traversent les magnifiques paysages du Revermont et du Bugey, avec des panoramas variés entre collines verdoyantes, villages pittoresques et passages remarquables. Les parcours empruntent notamment les hauteurs des Conches, de Plainchamp, le col du Berthiand, ainsi que la vallée de l'Ain, offrant un cadre naturel exceptionnel aux participants.

Une organisation portée par le BAC01

Le BAC01 est au cœur de l'organisation de la Cyclo sportive La Bisou depuis de nombreuses années. Porté par une équipe de bénévoles passionnés, le club s'investit pleinement dans la préparation et la réussite de cet événement devenu incontournable dans le paysage cycliste régional.

La Bisou constitue ainsi bien plus qu'une simple épreuve sportive : elle est l'un des projets majeurs du BAC01, reflet de ses valeurs de partage, de convivialité et de promotion du cyclisme pour tous. Grâce à l'engagement constant de ses membres, le club fait de cette cyclo sportive un rendez-vous reconnu, qui rassemble chaque année un nombre croissant de participants et contribue au dynamisme sportif du territoire.

À noter que l'organisation repose également sur plus de 200 bénévoles, indispensables au bon déroulement de l'événement, ainsi que sur l'appui de nombreux partenaires qui accompagnent logistiquement et financièrement la manifestation.

Le rôle des acteurs historiques

Parmi les figures marquantes ayant contribué au développement de l'événement, Stéphane MARION, ancien président du BAC01, a joué un rôle essentiel dans la structuration et l'essor de La Bisou. Aujourd'hui, la présidence est assurée par Thibaut CHANEL, qui poursuit, aux côtés de toute l'équipe, cette dynamique et ce travail collectif au service de l'événement.

Le soutien des collectivités

Cette manifestation bénéficie du soutien actif de la ville de Péronnas, ainsi que du Département de l'Ain, partenaire majeur du BAC01. Ce soutien se traduit par un accompagnement fort dans l'organisation et la valorisation de l'événement, contribuant à son rayonnement et à son ancrage territorial.

La municipalité de Péronnas est notamment représentée par sa maire, Hélène CÉDILEAU, engagée aux côtés des organisateurs. Son implication, à la fois au niveau communal et départemental, illustre l'importance accordée à cet événement sportif pour l'attractivité et le dynamisme du territoire.



Un événement d'envergure pour la commune

La Cyclo sportive La Bisou dépasse le cadre d'une simple compétition sportive. Elle s'inscrit comme un véritable temps fort de la vie locale, favorisant les échanges, les rencontres et la convivialité entre habitants, participants et bénévoles, tous réunis autour d'une même passion : le cyclisme. Venez soutenir les cyclistes !

Les spectateurs sont invités à venir encourager les coureurs tout au long des parcours et à profiter de l'ambiance qui anime l'événement. Le passage des cyclistes dans les paysages du Revermont et de la vallée de l'Ain offre un spectacle sportif impressionnant, mettant en lumière l'engagement et les efforts fournis par les participants.

Rendez-vous le 27 septembre !

Cette nouvelle édition de la Cyclo sportive La Bisou s'annonce riche en participation, en émotions et en moments de partage. Péronnas et ses alentours vous donnent rendez-vous pour célébrer ensemble cette grande fête du vélo, placée sous le signe du sport, de la convivialité et de la passion. Rejoignez-nous pour vivre une journée unique, entre performance sportive et esprit de rassemblement !

AS Péronnas Basket : la fin de saison approche pour nos 170 licenciés

Ils ont joué les championnats jusqu'au **2 mai** puis les phases finales sur les 2 derniers week-ends de mai.

Les stages pour les catégories U9 à U15 ont eu lieu pendant les vacances de février et d'avril. Le prochain sera le stage d'été pour bien démarrer les grandes vacances !

Les plus petits U7 et U9 ont participé à 2 après-midi sur le thème du Carnaval et de Pâques. Activités diverses, sport et goûter sont toujours très appréciés.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, l'ASPB ont fait découvrir le basket aux plus jeunes écoliers dans le cadre des TAP. De quoi peut être susciter des vocations...

La fin d'année a été marqué par le week-end de Péronnas en fête, l'ASPB a été notamment l'organisateur du concours de pétanque du **samedi 6 juin**.



Péronnas Activités Gym : des nouveaux cours en septembre

Du PILATES SUR CHAISE et de la GYM EQUILIBRE seront proposées avec une professionnelle qualifiée. Ces séances s'ajouteront aux cours déjà existants de Pilates, stretching, body fit (renforcement musculaire), yoga, gym, Posturall ball et gym bien-être.

Le Pilates sur chaise qu'est-ce que c'est ?

C'est une pratique douce utilisant une chaise comme point d'appui pour tous les exercices. Se distingue par sa grande accessibilité.

- Permet de travailler entre autres la mobilité articulaire, la posture.
- Atténue les tensions
- Facilite les gestes du quotidien

Pour qui ?

- Aux personnes âgées ou à mobilité réduite ayant des difficultés à s'asseoir au sol

La gym équilibre qu'est-ce que c'est ?

C'est une discipline douce et progressive qui travaille la stabilité pour

- Améliorer la marche et la posture
- Éviter les chutes
- Aider à se mouvoir avec plus de facilité dans la vie quotidienne

Pour qui ?

- Au public senior en particulier

L'association offrira la possibilité de participer à des cours d'essai gratuits.

Les jours et horaires dédiés à ces deux nouvelles activités seront communiqués à la rentrée de septembre 2026.

Péronnas Activités Gym sera présente au forum des associations pour tout complément d'information et inscriptions.



Contact et renseignements auprès de :

Patricia FERRIER - 06 73 50 62 02

et Anne- Marie BARBET - 06 19 90 74 14

Mail : peronnasgym@gmail.com

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Amicale des Donneurs de sang de Péronnas



L'amicale est très satisfaite de ses collectes. En effet le nombre de donneurs est en moyenne de 70 sur une demi-journée. De nombreux jeunes de la Maison Familiale La Vernée viennent régulièrement donner leur sang et amènent de nouveaux élèves.

Notre équipe de jardiniers a œuvré pour permettre à notre massif, situé à l'entrée de la salle des fêtes, de retrouver ses couleurs printanières.

Les deux séances théâtrales proposées par l'amicale les **jeudi 23 et vendredi 24 avril** ont fait salle comble. Le bénéfice va permettre le parrainage d'un enfant en situation de handicap. La pièce "Silence on tourne", interprétée par la troupe l'Echo du Rire a rencontré un franc succès et a généré des éclats de rire tout au long des représentations.

Le **dimanche 26 avril**, l'amicale a offert des maillots à l'équipe féminine U14-15 du FBBP 01 lors d'un match contre l'équipe masculine Essor-Bresse-Saône dans le cadre du championnat de district. En arborant le logo du don du sang, ces jeunes joueuses vont devenir les ambassadrices d'un élan de solidarité vital pour tant de malades.

Dans le cadre de la fête d'été, le **samedi 6 juin**, l'amicale a servi son traditionnel repas côtelette/frites sous forme de self. C'est toujours un moment convivial, riche en rencontres et échanges.

L'amicale sera présente lors de la guinguette qui aura lieu le **samedi 11 juillet** sur le parking de la salle des fêtes.

Le forum des associations le **samedi 5 septembre** vers la salle des fêtes sera l'occasion de venir nous rencontrer sur notre stand de promotion.

Nous espérons que toutes nos actions et notre présence sur diverses manifestations vous rappelleront combien il est important de donner son sang. Les malades et autres accidentés de la vie ont besoin de chacun d'entre vous. Alors venez rejoindre la grande chaîne des donneurs de vie.

PROCHAINES COLLECTES DE 15H À 19H15 COMPLEXE MARC BERNARDIN

- **Lundi 22 juin**
- **Lundi 31 août**
- **Lundi 16 novembre**



Contact :
Nadine MONTIBERT,
Présidente
Tél. : 06 18 05 03 16
dsbperonnas@gmail.com
www.don.de.sang.peronnas.free.fr



Classes 3 et 8

Péronnas PÉRONNAS
Vendredi 18 Septembre 2026
à partir de 18h
Salle Marc BERNARDIN
A côté de la salle des fêtes

Apéritif
BAR à VIN

Aux Châli, Purpura Rouge, Blanc et Rose, à consommer sans modération.
Assiette Anglaise/Bromage

Cave Ti'nyna
Vins • Bières • Spiritueux

Centre commercial de la Mayrie

Petit Chœur de Péronnas

CONCERTS
Dirigés par Dione FRAMONT

Le Petit Chœur de Péronnas

Vous invite à ses concerts :

- CONCERT "Variétés" DIMANCHE 28 JUIN à 18h - La Rotonde à PERONNAS
- CONCERT de NOËL - SAMEDI 19 DECEMBRE apm - Eglise de PERONNAS
- CONCERT de NOËL - DIMANCHE 20 DECEMBRE apm - Eglise de VIRIAT

Vous aimez chanter?
Alors... Bienvenue à vous...

Sur le thème "VARIÉTÉS FRANÇAISES"
PROJET de trois concerts au PRINTEMPS 2027
avec les chorales du "Plateau de Bourg en Bresse"
et "Adolle" de Viriat.

Que vous soyez alto, basse, ténor mais surtout "SOPRANE" nous vous attendons les jeudis de 18h45 à 20h15 Salle des Carrossières (près de l'éclaircie) LES Chemis du moule - PERONNAS

RÉSERVATIONS:
Mail: petitchoeurdeperonnas@gmail.com
06 87 64 57 70 - 06 92 35 19 08

Me passe jeter sur la voie publique

PÉRONNAS

Grand tournoi annuel de Scrabble à Péronnas



Dimanche 3 mai, le club de scrabble de Péronnas organisait, à la salle des fêtes, son traditionnel tournoi annuel, le 30^{ème} en date. C'était un tournoi en multiplex avec les clubs de La Seyne-sur-Mer, Uffholtz (Alsace), Brétigny, Bernin (Dauphiné-Savoie) et Bruyères (Lorraine) soit 359 joueurs, qui ont pu disputer les 3 parties proposées tout au long de la journée.

À Péronnas, 130 mordus étaient heureux de se retrouver, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Si beaucoup d'entre eux venaient du Comité du Lyonnais, quelques-uns, certes moins nombreux que les années précédentes, venaient des comités voisins : Bourgogne (club de Mâcon), Franche-Comté (clubs de Réchésy et de Lons-Le-Saunier), Aquitaine (club de Pau) et Pays de Loire (club de Garennes-sur-Loire). Le niveau était très relevé avec la présence de 5 joueurs de 1^{ère} série et 8 de 2^{ème} série.

Après le mot d'accueil du président Patrick Fèvre, le coup d'envoi pouvait être donné.

À l'issue des 3 parties, le podium est le suivant : Sylvain RAVOT, 1^{ère} série du club de Garennes-sur-Loire, devant Paul RAVEL, 2^{ème} série, du club de Villefranche-sur-Saône et Gilles

BOIRON, 1^{ère} série, du club de Unieux. Sylvain RAVOT remporte également le tournoi aux résultats cumulés des 6 centres.

Quelques clins d'œil ont ponctué la journée, avec notamment la présence de deux anciens présidents du club de Péronnas : Grégory MOREL et Michel CHAGNARD. C'est par un somptueux apéritif préparé par les membres du club que s'est clôturée cette belle journée.

Rendez-vous pour de nombreux joueurs au festival de Vichy, du **9 mai au 17 mai**, pendant lequel se dérouleront les finales des différents championnats de France.

Le président du club de Péronnas et toute son équipe donne rendez-vous aux joueurs au printemps 2027 pour le 31^{ème} tournoi du club.

PS : les séances du club ont lieu le lundi de 15h30 à 18h00 et le mercredi de 14h30 à 17h00



Pour plus de renseignements :
www.club-scrabble-peronnas.eklablog.com

Yoga de l'énergie

L'association du Yoga de l'énergie dispense des cours et des stages à ses adhérents depuis 1988. Les cours ont lieu dans la salle de la Chênaie, rafraîchie récemment, en petit groupe (> 14 pers.) les lundis, jeudis et vendredis.

La pratique régulière du yoga permet de retrouver et entretenir une bonne santé du corps et de l'esprit. Pour que le Yoga soit accessible à tous et à tout âge, plusieurs choix de cours sont proposés : Yoga de l'énergie, sur chaise, réparateur.

De plus, des séances de bains sonores et de méditation sont également proposées une fois par mois.

La prochaine saison des stages sera diffusée pendant les vacances scolaires d'été. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook. Les inscriptions seront ouvertes en juin. Sylvie GUILLON et Sandrine CHAIGNE seront ravies de vous faire découvrir ou approfondir cette pratique.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Sport Loisir Can'Ain



Pistage Français : Brigitte PAUGET et Daïki gagnent le titre de Championnes de France 2026 et ont représenté la France aux Championnats du Monde en Slovaquie **du 7 au 12 avril.**

Agility : Lucienne MIGNOT et Tosca se qualifient pour les championnats du monde AWC Senior en Allemagne en juillet.



Pistage français :

Après avoir fait une magnifique saison de pistage international et avoir passé brillamment les sélectifs pour le championnat de France, Brigitte Pauget et Daikini aus Mandana, Hovawart de 6 ans, du Sport Loisir Can'Ain se sont qualifiées au Championnat de France toutes races qui se sont déroulés les 7 et 8 Mars à Reichshoffen en Alsace.

12 chiens venus de toute la France étaient en compétition (dont 9 bergers allemands, 1 berger belge tervueren, 1 beauceron et donc 1 Hovawart). Certains chiens étaient déjà très aguerris à ce type de compétition. Brigitte et Daiki représentaient le Sport Loisir Can'Ain de Péronnas.

Le pistage international consiste à suivre les traces d'une personne 3 heures après son passage, à éviter les fausses pistes tracées peu avant le départ du chien et à relever 7 petits objets déposés par le traceur. Le chien est en longe de 10 mètres tenue par le maître et est noté sur la précision de sa recherche.

Après 2 jours de compétition où chaque chien devait faire une piste d'environ 2 km dans du pré et une piste dans du labour très sec, Daiki termine 1^{ère} et remporte ainsi le titre de championne de France toutes races (total des 2 pistes du championnat et moyenne de l'année). C'est la toute première fois qu'un Hovawart remporte le titre de champion de France. De ce fait, Daiki s'est qualifiée aux Championnats du Monde de pistage international toutes races, pour représenter la France en Slovaquie **du 7 au 12 avril.**

Elles se classent 17^{ème} sur 54 concurrents avec un résultat de 172/200. L'équipe de France termine 6^{ème} sur 22 nations représentées avec 325/400.

Agility :

Lucienne et Tosca se sont qualifiées pour les championnats du monde le week-end des **14 et 15 mars** derniers lors du sélectif Senior Open Agility World Championship.

Les épreuves se déroulaient sur des parcours de niveau 3 international à Saint-Pierre-de-Mons (33).



Ce championnat est organisé par la Fédération Cynologique Internationale (FCI). Il est ouvert à tous les chiens et réservé aux conducteurs de 55 ans et plus (2 catégories : 55-65 et +65).

Les épreuves d'agility consistent à effectuer un parcours d'obstacles : haies, tunnels, balançoire, passerelle... dans un ordre imposé et le plus rapidement possible. Les hauteurs de saut sont déterminées en fonction de la taille du chien et les classements se font dans chaque catégorie.

Pour être sélectionnés au sélectif SOAWC, les concurrents doivent avoir cumulé 8 parcours homologués sur la saison.

Sur les 250 équipes inscrites, une pré-sélection basée sur des critères de vitesse et de régularité permet de sélectionner les 150 équipes qui doivent se départager sur un week-end de sélectif, soit 3 parcours.

Lors des sélectifs, chaque parcours rapporte des points, l'objectif étant d'en gagner suffisamment pour terminer parmi les 4 premiers de chaque catégorie et ainsi intégrer l'équipe de France SO AWC.

Avec des parcours compliqués pour un jeune chien comme Tosca (3 ans ½), qui plus est en début de saison et pour une toute première expérience sur sable dans un manège équestre, Lucienne et Tosca ont fait sur le week-end un cumul de points les emmenant à la 3^{ème} place en catégorie I + 65 ans (hauteur de saut : 50 cm).

Le club "Les Amis de la Rotonde"



Voici un aperçu des activités passées et à venir soulignant le dynamisme du club :

- **Mardi 3 mars** : Les enfants de CP de l'école des Érables ont partagé les bugnes avec les adhérents présents
- **Lundi 23 mars** : Sortie récréative à Ainterexpo avec au menu : musique, chants, danses, spectacles, repas
- **Vendredi 27 mars** : Intervention de la Police Nationale sur "l'arnaque à la romance"
- **Mardi 21 avril** : Ce fut au tour des élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire de venir déguster les crêpes avec les aînés
- **Samedi 25 avril** : Soirée aux Arts dans l'R où se jouait la pièce "La Chieuse et le Couillon"
- **Mardi 28 avril** : Une nouveauté ! Une dictée a permis à 16 adhérents dont 4 membres du conseil d'administration de tester leur connaissance en orthographe
- **Lundi 4 mai** : Concours de belote coincée ouvert à tous à la Rotonde.
- **Mardi 19 mai** : Repas des anniversaires permettant aux adhérents des classes en 1 et 6 à partir de 80 ans d'être honorés

- **Lundi 8 juin** : Thé dansant clôturant la fête d'été
- **Jeudi 18 juin** : Repas de clôture chez Poupette
- Participation au TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) à l'école élémentaire des Érables sous forme de jeux de société
- **1 fois par mois** projection de film ou animations diverses

Fermeture du foyer mardi 30 juin

Dès le retour des vacances, les activités vont reprendre à savoir :

- **Mardi 1^{er} septembre** : reprise du foyer
- **Mardi 29 septembre** : goûter crêpes
- **Lundi 5 octobre** : concours de belote coincée ouvert à tous
- **Samedi 17 octobre** : Soirée aux Arts dans l'R

Le club sera présent au forum des associations le **samedi 5 septembre** vers la salle des fêtes.

Le conseil d'administration des Amis de La Rotonde vous souhaite de passer d'agréables vacances. Prenez soin de vous.

Reprise du foyer mardi 1^{er} septembre.

Le foyer est ouvert à la Rotonde (derrière la poste) tous les mardis de 14h à 17h30. N'hésitez pas à franchir la porte, des animatrices fort sympathiques vous accueilleront.



Contact : **Sylvie SUPIÉ, Présidente**
Tél. : 06 62 34 41 86
clubdesainesperonnas@gmail.com

Salon des Vins de Péronnas : encore un bon millésime 2026 !



La salle Pierre CHAMBAUD a fait le plein d'enthousiasme les **7 et 8 mars** derniers. Cette 22^{ème} édition confirme que le Salon de Péronnas est un pilier de la convivialité locale. Porté par les bénévoles de Péronnas Animation Culture (PAC), l'événement a attiré plus de 1 100 visiteurs.

Un tour de France complet : le public a pu voyager des bulles de Champagne aux vins du Sud-Ouest (Cahors, Jurançon, Madiran). Toutes les grandes régions étaient représentées : l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, les bords de Loire (Touraine, Sancerre, Pouilly), sans oublier le Jura, la Savoie, le Bugey et les crus ensoleillés du Rhône, du Languedoc et de Provence. Pour la première année, le caviste péronnassien Ti'Nyna a également fait voyager les amateurs avec un stand de spiritueux dédié aux découvertes.

Festivités et générosité : l'ambiance a été sublimée par le groupe "Le Dimanche à quinze heures", tandis que La Table de Poupette régalaient les convives avec plus de 400 repas servis. La générosité était de mise avec la tombola : plus de 100 lots gagnés grâce aux exposants et aux partenaires, dont 4 paniers garnis et la cave à vin offerte par Cuisinella.

Un très bon bilan 2026 qui honore nos terroirs. Merci aux viticulteurs, aux partenaires et aux bénévoles. Rendez-vous en 2027 !

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le ROCK et le BOOGIE-WOOGIE pour tous, sous toutes ses formes, avec le DIAM'S CLUB

La saison 2025-2026 aura été particulièrement riche pour le Diam's Club, entre compétitions, événements et moments de partage. Une année intense qui confirme le dynamisme du club et l'engagement de ses danseurs.

Une saison sportive exceptionnelle

Dès les premières compétitions, les résultats ont été au rendez-vous. Lors du premier sélectif à Saint-André-de-Corcy, toutes les équipes engagées ont atteint les finales, avec plusieurs podiums à la clé.

La dynamique s'est confirmée tout au long de la saison, notamment lors du Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes, où le club a décroché plusieurs titres, dont deux places de Champions régionaux en Boogie-woogie.

Les compétitions suivantes ont également été marquées par de très belles performances, avec de nombreux podiums en catégories fédérales et élites, aussi bien en couples qu'en formations.

Des performances remarquées jusqu'au niveau international

De février à avril, les danseurs du Diam's Club ont enchaîné les compétitions avec régularité et succès : victoires en mini-groupes, podiums en formations Girls et Ladies, et excellents résultats en Rock et Boogie-woogie.

Point d'orgue de la saison : une double performance exceptionnelle sur la scène internationale. Le **25 avril 2026**, Alais et Charly LACROIX ont remporté la Coupe du Monde de Boogie-woogie en catégorie junior à Lillestrøm (Norvège). Dans la continuité, Aliséa PIN et Loan PIRLOT ont été sélectionnés pour représenter la France au Championnat d'Europe de rock junior, le **23 mai 2026** à Velika Gorica (Croatie). Une immense fierté pour le club et une reconnaissance du travail accompli. Toutes les informations sur les comptes Instagram et Facebook.

Ces performances témoignent de la rigueur, de l'investissement et de la passion des danseurs, encadrés par une équipe engagée.

Une présence active et engagée

Au-delà des compétitions, le Diam's Club a pleinement participé à la vie locale. Le Quine Loto organisé en février a rencontré un beau succès, tout comme le vide-dressing du mois de mars.

Un moment fort de la saison a également été la remise officielle du mini-bus du club, en présence des élus, Xavier Breton, conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que Hélène Cédileau, maire de Péronnas. C'est un équipement essentiel pour accompagner les déplacements des danseurs aux compétitions nationales et internationales comme les

Coupes du Monde de Boogie-woogie à Lillestrøm (Norvège) le **25 avril 2026** et à Stuttgart (Allemagne) le **14 août 2026**.

Le club a également multiplié les démonstrations et participations aux événements du territoire, contribuant à faire découvrir le Rock et le Boogie-woogie au plus grand nombre.

Une fin de saison riche en événements

La saison s'achève avec de nombreux rendez-vous : compétitions nationales et internationales, galas, démonstrations et événements festifs, dont le grand show de la Fred Danse Académie le **20 juin** organisé à Péronnas, ainsi que la participation aux Rétro Folies à Bourg-en-Bresse.

Cap sur la prochaine saison !

Le Diam's Club prépare désormais la rentrée avec enthousiasme, entre stages d'été et reprise des activités.

Portes ouvertes le **12 septembre 2026** : une occasion idéale pour découvrir le Rock et le Boogie-woogie et rencontrer l'équipe.

Rejoignez le Diam's Club !

Vous souhaitez découvrir ces disciplines ou rejoindre l'aventure ?



Diam's Club
Fred Danse Académie
150 impasse Claude Berthollet
01960 Péronnas
Tél. : 06 82 35 13 15
Retrouvez-nous également sur Facebook, Instagram et Tik Tok : @diansclub



S'il est une association qui se veut à l'écoute de ses adhérents présents et futurs c'est bien la "BRESSANE OMNISPORTS SANTÉ".



Arcbouté sur ce qui est devenu pour tous un impératif, conseillé par le corps médical et relayé par le monde psy "BIEN VIEILLIR C'EST VIVRE LE SPORT SANTÉ". Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre.

La retraite se doit d'être le temps de tous les plaisirs mais deux conditions à cela : ne pas se dé-sociabiliser et bien se porter, prendre soin de soi.

Que vous soyez déjà peu ou prou sportifs, BOS vous propose des activités adaptées à votre condition physique et à vos goûts. Encadrés par des ani-

mateurs bénévoles certifiés, notre offre porte sur la randonnée, la marche nordique, le badminton, l'activ'mémoire. L'atelier peinture se développe sous l'égide d'une artiste professionnelle bénévole. "Le Chant de BOS", chorale de variété française, est dirigée par Fred GARCIA (professionnel défrayé).

Nos animateurs vous attendent particulièrement sur nos randonnées à la journée, la marche nordique en forêt de Seillon et au badminton toujours en double.

Être un retraité actif, c'est bouger et tenter de mobiliser autour de soi. S'investir pour son propre bien-être mais aussi pour le partage et l'échange. Et, si le coeur vous en dit, des sessions

de formation entièrement gratuites, sont offertes par la FFRS "Fédération Française de la Retraite Sportive" pas pour devenir des champions aguerris mais juste pour permettre d'assurer dans chaque discipline un maximum de sécurité.

Dès aujourd'hui renseignez-vous en visitant notre **site bos01-asso.fr** Dès septembre venez nous rejoindre pour des essais que vous transformerez ou non en adhésion. Bâtons de marche nordique et raquettes de badminton vous seront prêtés.



Pour plus d'informations contactez nous par mail à bressaneomnisports@gmail.com



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Il y a des rencontres... La Cie PASSIONNÉMENT DANSES aime partager sa passion



Pour sa 4^{ème} participation aux rencontres REGARDS CHOREGRAPHIQUES, Stéphanie a tout d'abord demandé aux danseuses ce qu'elles voulaient présenter : la création "L'ENFER" sur la musique de Stromae est venue comme une évidence. Une introspection vibrante sur des paroles

un peu dures pour exprimer, par le mouvement, ce qu'on ne parvient pas à dire. S'agissant d'une pièce de leur répertoire, Stéphanie a pensé qu'inviter les danseurs du Majin Crew M-CORP, avec qui la compagnie avait déjà partagé une improvisation sur la scène lors du spectacle du Téléthon, serait l'occasion de créer une pièce multi-styles. Ce fut chose faite : 20 danseurs d'univers totalement différents se sont réunis pour écrire leur "CORP'ORATION".

Quelle magnifique aventure humaine ! Quel mélange improbable et incroyable !

Nous reprendrons les retours des spectateurs : "Bluffant ! Superbes énergies fortes et positives !"

De tels mots ne peuvent que nous pousser à poursuivre sur notre petit chemin, toujours en dansant et toujours en partageant avec des artistes qui, comme nous, ont la danse, la passion, l'envie de créer, de partager, de grandir ensemble et l'humilité chevillées au corps.

Une équipe toujours à fond !

La saison des stages s'est poursuivie avec un workshop mené par l'équipe de M-CORP ! 7 breakers (rien que ça !) ont fait découvrir leur univers à la trentaine de danseurs qui sont venus s'essayer à ce style complexe et complet ! Tous les participants sont repartis épuisés mais fières et heureux !

Pour la deuxième année consécutive, le Bourg-en-Bresse Triathlon a demandé aux mascottes Zouz et Zaz de venir animer l'Aquathlon organisé le **8 mars** dernier. Un moment de partage avec une belle équipe de bénévoles sportifs engagés auprès de compétiteurs de tous âges.

Dimanche 29 mars, Martha CHAISE a apporté aux participantes de la douceur, la possibilité de déposer des émotions, de SE rencontrer, l'occasion de penser à Soi pour repartir avec un très beau petit plus.

À la dernière minute, Zouz et Zaz ont rejoint Séverine et Flora pour accueillir les enfants qui ont participé au défilé de vélos rigolos de Péronnas en Fête le **vendredi 5 juin** dernier. Ils ont été rejoints par quelques danseuses de la Compagnie, pour partager ensemble des moments fort sympathiques avec les enfants et leur famille dans la bonne humeur et la convivialité qui les caractérisent.

Le compte à rebours est lancé...

En parallèle, la collégiale, les amis et familles sont à pied d'œuvre pour préparer les costumes et accessoires, l'encadrement des danseuses, l'accueil du public pour le prochain gala de l'EMD qui se tiendra le **samedi 4 juillet** à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD. Cette soirée est devenue un moment incontournable de notre commune, parce qu'il propose chaque année un spectacle plein de belles énergies, de nouveautés, de créativité, d'émotions. Les portes s'ouvriront à 19h avec petite restauration et buvette, les premières notes de PLAYLIST résonneront à 20h. La grande famille de l'EMD et PASSIONNEMENT DANSES réunies vous espèrent nombreux !



passiondanse01960@gmail.com



INFO AUX ASSOCIATIONS

Forum des associations le 5 septembre 2026 : inscriptions jusqu'au 15 juillet.

La Ville de Péronnas organise le Forum des associations le samedi 5 septembre de 11h à 16h à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD. Associations de Péronnas, inscrivez-vous jusqu'au 15 juillet directement en ligne sur www.peronnas.fr ou en déposant votre dossier en Mairie.

Mes démarches

es services en ligne

Découvrez de nouveaux services en ligne à

Péronnas

à partir du 29 juin



Actes d'état civil



Pré-inscriptions en crèche



Signalements



Location de salles

**Vos démarches et signalements
en quelques clics !**



Ne pas jeter sur la voie publique

**Rendez-vous sur www.peronnas.fr,
rubrique "Mes démarches" ou scannez ce QR code :**



ville de
PÉRONNAS

BP20 Place de la Mairie
01960 Péronnas

☎ 04.74.32.31.50
✉ info@peronnas.fr

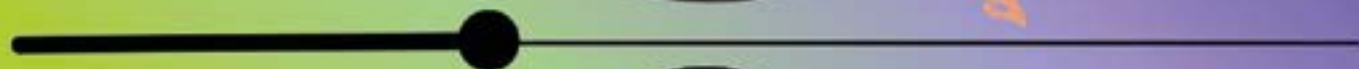
GRAND BOURC
AGGLOMÉRATION

ville de
PÉRONNAS et

PASSIONNÉMENT
DANSES

Vous invite à venir voir, Samedi 4 juillet 2026 à 20h
Salle des fêtes Pierre Chambaud à Péronnas
la nouvelle création chorégraphique de l'EMD

Playlist



Entrée libre
Spectacle au chapeau

Buvette
petite restauration
dès 19h